



Localisation et présentation des centres

→ p.8/9, 14/15, 18/19 & 26/27

ÉTÉ

4/5 ans

DÉCOUVERTE

Ma première colo → P.10

6/12 ans

DÉCOUVERTE

Mission découvertes → P.11

Mission au château → P.12 **N**

MULTIACTIVITÉS

Game on → P.17

Du vent dans les crinières → P.20

Montagne et aventures → P.31 **N**

SPORTIF

Pass sensations → P.16

Sports méca → P.24

BALNÉAIRE

Surf'Land → P.30

Plein sud → P.28

13/17 ans

DÉCOUVERTE

Mission au château → P.12 **N**

MULTIACTIVITÉS

Game on → P.17

Radoub & Co → P.21

Montagne et aventure → P.31 **N**

SPORTIF

Pass sensations → P.16

Sports méca → P.24

BALNÉAIRE

Surf'Land → P.30

Plein sud → P.28

FORMATION

Conduite accompagnée → P.25



AUTOMNE

4/5 ans

DÉCOUVERTE

Ma première colo → P.10

6/12 ans

MULTIACTIVITÉS

Ma pause d'automne à la mer → P.22

SPORTIF

Les cavaliers d'Oléron → P.23

Sports méca → P.24

13/17 ans

MULTIACTIVITÉS

Ma pause d'automne à la mer → P.22

SPORTIF

Les cavaliers d'Oléron → P.23

Sports méca → P.24

FORMATION

Conduite accompagnée → P.25



VACANCES SCOLAIRES ZONE C

Été : 6 juillet 2024 – Rentrée des classes 2 septembre 2024

Automne : 19 octobre au 3 novembre 2024 inclus



Fratrie : plus d'infos en page 6



Nouveau

Sommaire séjours partenaires

Localisation des séjours → P.32

ÉTÉ

4/5 ans

DÉCOUVERTE

Naturoscope → P.33 **N**

6/12 ans

DÉCOUVERTE

Naturoscope → P.33 **N**

SÉJOURS À THÈME

Découverte de la ferme → P.34

Cirque et chevaux → P.35

Les p'tits explorateurs → P.36 **N**

SPORTIF

Kart ou pas cap → P.37

Sport Academy → P.38

Calanque de Niolon → P.39 **N**

LINGUISTIQUE

British Village → P.51

Linguistique en Irlande → P.52

Langue & Loisirs en famille → P.53

BALNÉAIRE ET ÉTRANGER

Aventure Corsée → P.40

Boucle du sud → P.41

Viva España → P.42

Grèce d'île en île → P.43

Londres Harry Potter → P.44

13/17 ans

SÉJOURS À THÈME

Cirque et chevaux → P.35

SPORTIF

Kart ou pas cap → P.37

Sport Academy → P.38

Calanque de Niolon → P.39 **N**

LINGUISTIQUE

British Village → P.51

Linguistique en Irlande → P.52

Langue & Loisirs en famille → P.53

Liverpool Collège → P.54 **N**

L'Anglais au Canada → P.55

BALNÉAIRE ET ÉTRANGER

Aventure Corsée → P.40

Boucle du sud → P.41

Viva España → P.42

Grèce d'île en île → P.43

Londres Harry Potter → P.44

Thaïlande : des Hommes, des îles, des éléphants → P.46

Afrique du Sud : Safari en terre Zoulou → P.47 **N**

California Dreamin' : USA Côte Ouest → P.48

East Coast baby : USA Côte Est → P.49 **N**

AUTOMNE

4/5 ans

DÉCOUVERTE

Naturoscope → P.33 **N**

6/12 ans

DÉCOUVERTE

Naturoscope → P.33 **N**

SÉJOURS À THÈME

Découverte de la ferme → P.34

Cirque et chevaux → P.35

LINGUISTIQUE

British Village → P.51

Linguistique en Irlande → P.52

Langue & Loisirs en famille → P.53

BALNÉAIRE ET ÉTRANGER

Londres Harry Potter → P.44

13/17 ans

SÉJOURS À THÈME

Cirque et chevaux → P.35

LINGUISTIQUE

British Village → P.51

Linguistique en Irlande → P.52

Langue & Loisirs en famille → P.53

BALNÉAIRE ET ÉTRANGER

Londres Harry Potter → P.44

Barcelone Port Aventura → P.45

TOUTES NOS OFFRES

→ P3 de couv



CATALOGUES PARTENAIRES

→ P.56



MES AVANTAGES

Toutes nos offres sont produites et sélectionnées avec soin et nos tarifs sont négociés pour vous

SUBVENTION APAS-BTP

Jusqu'à
-70%
de réduction*

RÉDUCTION FRATRIE

Pour 2 enfants
-15%
3 enfants ou plus
-20%

*Voir barème de subvention ci-dessous. **Offres cumulables et réservées aux enfants et/ou petits enfants du bénéficiaire de l'APAS-BTP. Retrouvez l'ensemble de nos conditions dans nos CPV/CGV p.57 à 60.

J'ACTIVE MES AVANTAGES

JE CRÉE MON COMPTE EN LIGNE

- 1 Je vais sur www.apas.asso.fr

- 2 Je renseigne mes informations :
 mes ayants droit
 mon avis d'imposition
- 3  Je profite de l'ensemble de nos prestations et services !

JE CALCULE MA SUBVENTION

$$1 \frac{\text{Mon revenu fiscal de référence}}{\text{Mon nombre de parts}} = \text{MON QUOTIENT FAMILIAL}$$

2	QUOTIENT FAMILIAL	Tranche tarifaire	Séjours APAS-BTP	Séjours PARTENAIRES
	≤ 9 000 €	T0	- 70%	- 40%
	9 001 € - 18 000 €	T1	- 55%	- 35%
	18 001 € - 28 800 €	T2	- 45%	- 20%
	≥ 28 801 €	T3	- 30%	- 10%

PRIX DU SÉJOUR

=

MON
TARIF DE
RÉFÉRENCE

MA
SUBVENTION
APAS-BTP*

LES
AVANTAGES
PROPOSÉS

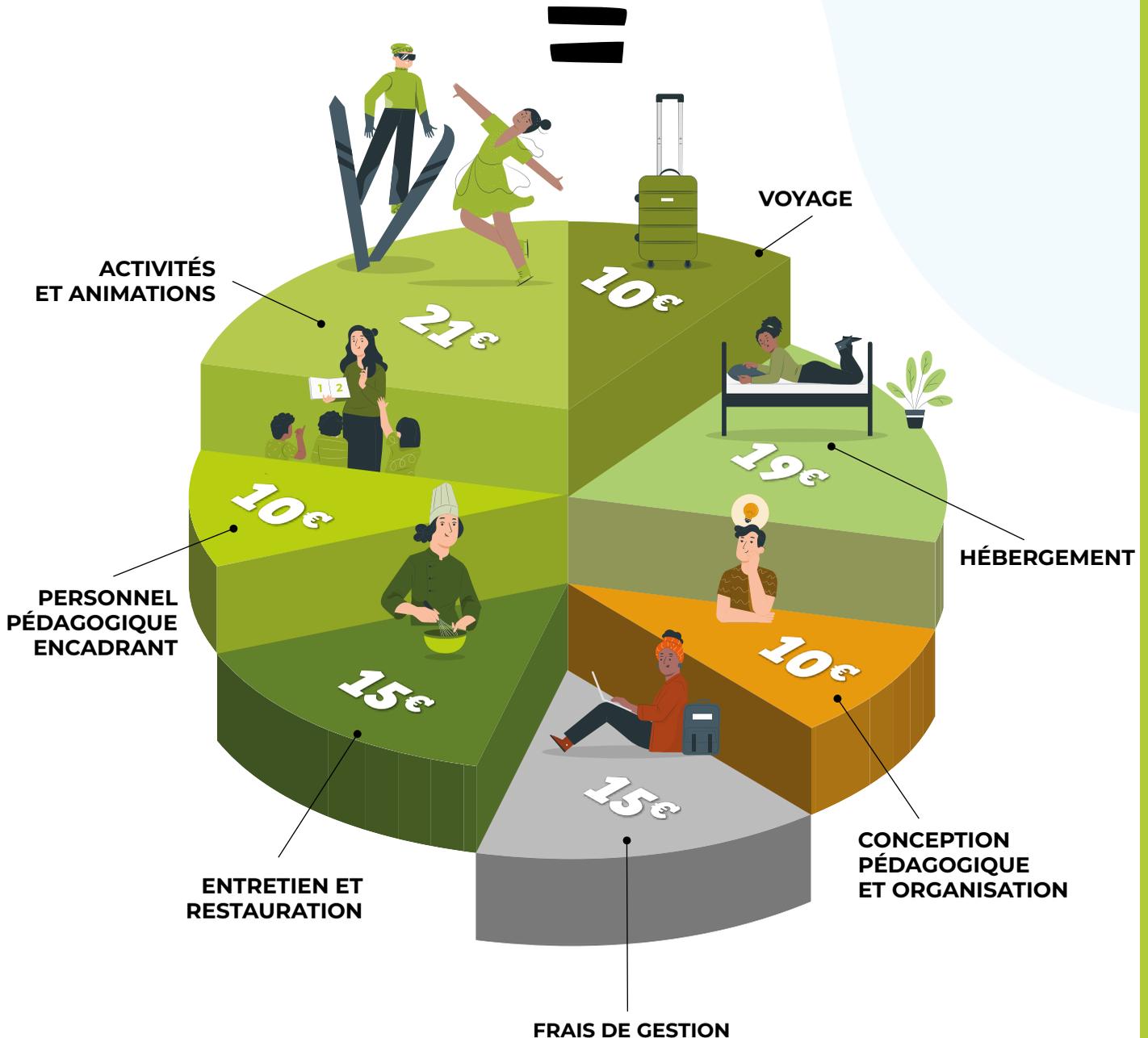
*Les tarifs sont présentés avec la subvention déjà déduite sur les pages séjours.

Le prix

de nos séjours APAS-BTP
comprend :

100€ DÉPENSÉS

pour un séjour de vacances enfants organisé par l'APAS-BTP



Pédagogie et engagements

sur les séjours organisés par l'APAS-BTP

Côté parents

Depuis 1946, l'APAS-BTP propose à ses bénéficiaires des séjours de vacances pour les 4 à 17 ans, qui répondent aux nécessités de rupture avec les rythmes et habitudes scolaires, dans le but d'un épanouissement individuel. Notre projet éducatif (qui associe à la fois pédagogie et détente) reflète la dimension éducative qui guide nos équipes (directeur, équipes pédagogiques et techniques) et dont l'objectif principal est de rendre les vacances des enfants et jeunes inoubliables.



★ NOS ENGAGEMENTS

- Accueillir les enfants sur des sites d'exception et dépaysants.
- Proposer un projet pédagogique par centre.
- Prévoir des équipes d'animation investies et renforcées.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Assurer une restauration de qualité.
- Communiquer régulièrement avec les familles.

◆ NOS VALEURS ÉDUCATIVES

- Passer de bonnes vacances tout en se faisant plaisir.
- Découvrir d'autres régions, d'autres modes de vie, d'autres personnes, dans le respect réciproque de chacun.
- Favoriser l'épanouissement harmonieux des enfants et des jeunes en suscitant les conditions d'éveil.
- Privilégier le "vivre ensemble" pour une plus grande sociabilité.



Côté enfants

DURANT MON SÉJOUR :

- Je suis auteur et acteur de mes vacances, en m'exprimant sur mes choix.
- Je donne mon avis et suis force de proposition.
- Je suis prêt à faire des découvertes !

JE ME SOCIALISE ET ME CONSTRUIS :

- Je trouve ma place dans le groupe, en vivant et participant à une expérience de vie collective.
- Je m'enrichis avec les autres grâce à nos échanges.



Nos équipes APAS-BTP

Nos équipes

Sur chacun de nos centres, une équipe d'animation est présente pour accompagner les participants au quotidien et proposer des activités ; une équipe technique pour assurer la restauration, le service et le ménage ; et une équipe de direction pour organiser la vie sur le centre et mettre en application le projet pédagogique.

Notre équipe de directeurs

Nous mettons tout en œuvre pour former et accompagner nos directeurs de séjours. Bien souvent, ils ont été colons, animateurs et/ou adjoints avant de se lancer dans la direction. Ce sont des responsables de séjours engagés qui permettent à vos enfants de grandir et de profiter de vacances inoubliables.

Notre équipe de permanents

Au siège de l'APAS-BTP et sur les centres, l'équipe Vacances Jeunes œuvre toute l'année pour préparer les centres, organiser les séjours, recruter et accompagner les équipes sur le terrain.

Nos taux d'encadrement

Le calcul du nombre d'animateurs prend en compte des réalités de terrain et une volonté d'encadrement de qualité. Ce taux est supérieur à celui exigé par la réglementation : 1 animateur pour 6 enfants pour les 4/5 ans et 1 animateur pour 8 enfants pour les plus grands. À cette équipe s'ajoute un directeur, accompagné selon le nombre de participants d'un adjoint et d'un assistant sanitaire.

Nous recrutons !

Le service Vacances Jeunes recherche tout au long de l'année des candidats répondant aux valeurs de notre projet éducatif.

Vous êtes animateur, agent polyvalent, cuisinier ou directeur ?

Voici comment postuler !

1. Télécharger la fiche de candidature sur le site : <https://www.apas.asso.fr/telecharger-documents>
2. Compléter et envoyer cette fiche accompagnée d'un CV au service Vacances Jeunes à recrutementvj@apas.asso.fr
3. En fonction des besoins de recrutement, nous prendrons contact avec vous pour un éventuel entretien.



Partir avec son frère ou sa soeur, que des avantages !



Vous avez plusieurs enfants ?

Notre solution : une **RÉDUCTION FRATRIE¹** pour toute réservation !



POUR 2 ENFANTS



POUR 3 ENFANTS



PARTIR ENSEMBLE SUR LE MÊME CENTRE !

Un séjour partagé entre frères et sœurs permet de faciliter un premier départ en colo.

Différents séjours aux thématiques variées sont proposés sur le même centre pour permettre aux frères et sœurs de partir en vacances ensemble, tout en respectant l'âge, le rythme, et les envies de chacun !

Exemple de séjours pour partir ensemble à LA JAUDONNIÈRE – Saint-Pierre-d'Oléron :

- Du vent dans les crinières pour 7/12 ans (p20)
- Radoub & Co pour 13/17 ans (p21).

Les enfants seront répartis dans des groupes adaptés à leur tranche d'âge tout en bénéficiant des avantages d'être ensemble à certains moments de la journée.

PARTIR EN MÊME TEMPS MAIS SUR DES CENTRES DIFFÉRENTS !

Difficile de choisir entre mer, campagne ou montagne...

L'offre fratrie s'adapte à l'envie de tous et permet d'accueillir des frères et sœurs dans des centres différents tout au long des vacances scolaires.



1. Offres cumulables avec la subvention et réservées aux enfants et/ou petits-enfants du bénéficiaire de l'APAS-BTP, salarié actif.
2. Sur le dossier de réservation.

Soyons pratiques !

Des vacances réussies avec l'APAS-BTP

Avant le départ



FICHE SANITAIRE

Ce document va permettre à l'assistant sanitaire de prendre connaissance de l'état de santé de votre enfant et des éventuelles recommandations que vous voudrez bien nous transmettre. Pour un suivi sanitaire rigoureux, merci de compléter soigneusement cette fiche.



DÉPART

Une quinzaine de jours avant le départ, vous recevrez un carnet de voyage, à lire attentivement, avec un trousseau, la lettre du directeur, le code d'accès au blog du séjour et la convocation avec les informations sur le départ et le retour.



VÊTEMENTS

Nous vous demandons de marquer les vêtements de vos enfants.

Mettez des vêtements adaptés et non fragiles, dans lesquels l'enfant est à l'aise.

Pendant le séjour



ANIMATION

L'équipe est constituée d'un assistant et de plusieurs animateurs, souvent fidèles à l'APAS-BTP.

Le taux d'encadrement est supérieur à l'obligation légale.



REPAS

Les menus sont équilibrés, copieux et variés. Pas de panique, l'enfant n'est pas obligé de tout manger mais c'est bien de goûter s'il n'y a pas de contre-indication. Les allergies et régimes alimentaires spécifiques sont pris en compte si nous en sommes informés préalablement.



VIE QUOTIDIENNE

L'organisation en petit groupe de vie permet aux enfants de bien connaître leurs animateurs référents.



ATTENTION !

Les équipes ne sont pas responsables des objets personnels de valeur, qu'il s'agisse de vol, de perte ou de dégradation.



SUIVI MÉDICAL

Sur chaque séjour, un assistant sanitaire veille à la bonne santé des enfants en tenant un cahier d'infirmier où chaque passage et soins apportés sont notés. Si votre enfant a un traitement médical en cours, nous suivons et continuons tout traitement transmis (ordonnance indispensable).

Un médecin est consulté dès que nécessaire.



PORTABLES

Les téléphones sont autorisés mais dans certaines conditions et pour un usage limité. Ils ne doivent pas prendre une place trop importante dans le séjour. Leur usage ne sera pas possible pendant les activités, durant les repas et la nuit.



COMMUNICATION

Un blog est mis à jour régulièrement avec textes et photos, afin de suivre le séjour à distance !





à partir de
164€

Oulches

Indre

Centre APAS-BTP



4/5
ANS

6/12
ANS

10/14
ANS



Car de Paris jusqu'au centre

96% 
DE CLIENTS
SATISFAITS

SITUATION/RÉGION

Direction le centre de la France, à 40 km de Châteauroux, dans le Parc Naturel de la Brenne. Un cadre idyllique pour des vacances dépayssantes, à seulement 270 km de Paris !

CENTRE/HÉBERGEMENT

Le Manoir de Castel Biray se situe au cœur d'un domaine de 22 ha avec prairies, bois, étang, grande piscine, terrains multisports, potager, cuisine pédagogique... tout pour passer un superbe séjour entre copains/copines !

RESTAURATION

À Oulches, restauration rime avec produits locaux et plats de saison ! L'équipe prépare tous les repas sur place, et propose aux enfants une restauration de qualité et familiale. Les petits déjeuners sont pris dans le château et les déjeuners et dîners sont dégustés en terrasse, avec vue sur le parc.

PROGRAMME

Pour une première expérience de colo ou pour un séjour multiactivités, le centre accueillera nos jeunes vacanciers de 4 à 14 ans. Programme de découverte à la carte : équitation, cirque, danse, cuisine, pêche et mini-moto. Nouveauté cette année avec un court séjour fin août pour les passionnés de mystères et d'enquête...



CAPACITÉ
D'ACCUEIL

96

ENFANTS

Les +

- Cadre naturel
- Organisation des activités sur le centre
- Centre familial, idéal pour les plus jeunes et les fratries

“

J'ai adoré choisir mes activités et les animateurs sont supers !

”

Fille de 12 ans





à partir de

154€

Ma première colo

Un séjour de découvertes adapté au rythme des plus petits.

ACTIVITÉS



Ma première colo d'été à Oulches

Pour les grandes vacances, cap sur Oulches et son manoir de Castel Biray. Les jeunes vacanciers participeront au séjour **"Mission découverte"** : initiation à l'équitation, atelier cirque, découverte de la pêche, jardinage et construction de cabanes, sans oublier la sortie au parc animalier. Et pour les amateurs de baignade, la piscine du centre accueillera en toute sécurité tous les nageurs (retrouvez le programme complet page 11).

Ma première colo d'automne à Saint-Pierre-d'Oléron

A la Toussaint direction l'île d'Oléron et son célèbre centre de vacances "La Jaudonnière". Les enfants vivront le séjour **"Ma pause d'automne à la mer"** : découverte de l'équitation, soins aux animaux de la mini-ferme, sortie à la plage avec pêche à pied, construction de châteaux de sable, initiation au VTT (retrouvez le programme complet page 22).

+ toutes les activités organisées par les animateurs : activités manuelles et créatives, ateliers cuisine pour préparer les goûters, jeux sportifs... un programme à composer selon les envies du groupe et la saison.

Sans oublier la petite fête de fin de séjour !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Un rythme adapté aux maternels.
- Accueil des fratries pour être proche de la grande sœur ou du grand frère !
- Mise en place de rituels pour se sentir comme à la maison.

ENCADREMENT

- ✚ 1 animateur pour 6 enfants (12 places)
- ✚ 1 assistant sanitaire
- ✚ 1 équipe de direction

À SAVOIR

Les enfants seront accueillis dans des chambres mixtes de 4 à 6 lits, à proximité des animateurs référents.

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
Oulches - AMS001A						
du dimanche 7 au jeudi 18/7	12 jours	265	397	485	617	882
du vendredi 19 au mardi 30/7						
du jeudi 1 au lundi 12/8						
du mardi 13 au samedi 24/8						
Oléron - AMS001A						
du dimanche 20 au samedi 26/10	7 jours	154	232	283	360	515
du dimanche 27 au samedi 2/11						


4/5 ANS

OULCHES
Indre


Car de Paris jusqu'au centre


SAINT-PIERRE D'OLÉRON
Charente-Maritime


Train de Paris à la Rochelle, puis car jusqu'au centre

+ d'infos, scannez-moi !





OULCHES
Indre



Car de Paris jusqu'au centre

Mission découvertes

à partir de **295€**



Caché entre les arbres se trouve un château un peu magique, où les vacances riment avec liberté !

ACTIVITÉS



Chaque soir, les enfants prennent leur pince nominative et l'accrochent devant l'activité de leur choix sur le planning du lendemain. Au programme de ces vacances à la carte :

ÉQUITATION : initiation à l'équitation, participation aux soins des animaux, balade et jeux à dos de poneys !

CIRQUE : équilibre, pirouettes et jonglerie sont au programme pour les apprentis acrobates (spectacle en fin de séjour).

NATURE : découverte du potager (entretien & cueillette) et soins aux animaux de la ferme.

CUISINE : les mains dans la tambouille comme de vrais chefs, c'est parti pour des recettes saines et gourmandes !

PÊCHE : apprendre à monter une canne, amorcer, observer les poissons et pêcher des gardons dans l'étang du parc !

+ **RÉSERVE ZOOLOGIQUE** : journée à la réserve de la Haute Touche pour observer les animaux : loups, lynx, pandas roux...

+ **ACROBRANCHE** : parcours avec tyroliennes, ponts de singe et sauts de Tarzan au cœur de la forêt.

+ **PISCINE** : tous à l'eau pour la baignade et les jeux d'eau dans la grande piscine du centre !!

+ **toutes les activités organisées par les animateurs** : grands jeux, chasses au trésor, construction de cabanes, balades à vélo, veillées contes...



ESPRIT DU SÉJOUR

- Chacun vit sa colo en fonction de ses envies, son rythme et ses copains !
- Autonomie encadrée dans un cadre sécurisé.
- Possibilité de proposer sa propre activité.

ENCADREMENT

- + 1 animateur pour 8 enfants (72 places)
- + 1 assistant sanitaire
- + 1 équipe de direction



Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 7 au jeudi 18/7 du vendredi 19 au mardi 30/7 du jeudi 1 au lundi 12/8 du mardi 13 au samedi 24/8	12 jours	295	442	541	688	983
du dimanche 7 mardi 30/7 du jeudi 1 au samedi 24/8	24 jours	552	828	1 012	1 288	1 840



+ d'infos, scannez-moi !



à partir de
164€

Oulches

Indre

Centre APAS-BTP





OULCHES
Indre



Train de Paris à Châteauroux puis car jusqu'au centre

nouveau
**Mission
au château**

Un château plein de mystères
pour une enquête au XIX^e siècle.

ACTIVITÉS

UNE MYSTERIEUSE DISPARITION

19 août 1874, comme chaque été le comte de Castel-Biray organise sa traditionnelle partie de campagne au château. Tout se passe bien mais certains phénomènes inexplicables commencent à inquiéter les invités. Des bruits étranges se font entendre, des objets inconnus apparaissent et des messages cryptés sont déposés tous les soirs à la table du dîner... Jusqu'au jour où le comte disparaît mystérieusement au milieu de la nuit.

Parmi les invités présents, le célèbre inspecteur Dugommier commence l'enquête mais la tâche s'annonce difficile. Il décide donc de faire appel à une équipe de jeunes détectives pour l'aider dans sa mission.

Rejoins l'équipe et mène l'enquête...

FUTUROSCOPE

L'énigme nous conduit au parc du Futuroscope pour mieux comprendre certains phénomènes et trouver des réponses.

+ toutes les activités organisées par les animateurs :

Ateliers scientifiques et culinaires, jeux sportifs et jeux de pistes, détente à la piscine du centre et la petite soirée de fin de séjour !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Un séjour en immersion dans l'histoire
- Entraide et esprit d'équipe
- Une journée au Futuroscope

ENCADREMENT APAS-BTP

- + 1 animateur pour 7 enfants (24 places)
- + 1 assistant sanitaire
- + 1 directeur avec rôle d'assistant sanitaire



+ d'infos,
scannez-moi !



Période/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du lundi 26 au vendredi 30/8	5 jours	164	246	301	383	548





à partir de
340€

Gresse-en-Vercors

Isère

Centre APAS-BTP



Train de Paris à Grenoble,
puis car jusqu'au centre

98% 
DE CLIENTS
SATISFAITS

SITUATION/RÉGION

Direction l'Isère, à 50 km de Grenoble, pour le splendide parc naturel du Vercors. Des paysages montagnards entre forêts, prairies et falaises : un terrain pour pratiquer des activités sportives en pleine nature avec un max de sensations !

CENTRE/HÉBERGEMENT

Entre le Mont Serpaton et le Grand Veymont, le chalet APAS-BTP comprend : un terrain de sport, une piscine, un restaurant avec vue sur les montagnes et de nombreuses salles d'activités. Parfait pour des séjours entre jeunes !

RESTAURATION

Les repas sont préparés sur place par nos cuisiniers. Nous favorisons les produits de saison et le "Fait Maison", pour une cuisine généreuse et familiale, idéale lors de la pratique d'activités sportives. Les repas sont pris dans le restaurant avec vue sur les montagnes !

PROGRAMME

Des séjours de loisirs en plein air, avec comme fil rouge le sport ou le jeu, sont proposés tout l'été.



CAPACITÉ
D'ACCUEIL

99

ENFANTS
ET JEUNES

Les +

- Paysage splendide de montagne
- Piscine sur le centre
- Cadre idéal pour les activités plein air

ee

Les animateurs ont été au top comme d'habitude, les enfants ont déjà hâte d'y retourner

”

Parent - Fille et garçon de 10 ans





GRESSE-EN-VERCORS
Isère



Train de Paris à Grenoble, puis car jusqu'au centre

Pass sensations

à partir de
340€

Les jeunes choisissent leur programme d'activités selon leurs envies : sports et sensations fortes garantis !

ACTIVITÉS

Chaque jeune dispose d'un PASS SENSATIONS qui lui permet de créer son programme parmi les activités à la carte (1 à 2 séances par activité) :

ACCROBRANCHE : Ponts des singe, sauts de Tarzan et tyroliennes.

VTT : Balades en montagne, sauts d'obstacles, jeux...

BIATHLON : Course avec épreuves de tir laser sans danger.

ESCALADE : Circuit de grimpe sur rochers se terminant par une tyrolienne !

ESCALARBRE : Escalade dans les arbres au moyen de cordes, objectif : atteindre la cime !

TIR À L'ARC Concentration et précision : c'est parti pour un concours de tirs !

PASSERELLES AVENTURES (8/11 ans) : Randonnée autour d'un magnifique lac avec des ponts de 180 m de long et jusqu'à 85 m de haut !

VIA CORDA (12/15 ans) : Progresser le long d'une falaise, traverser un pont, descendre en rappel...

+ ANIMATIONS SUR LE CENTRE

Jeux et activités organisés par l'équipe d'animation, terrains de sport et piscine, nuit sous tente, veillées à thème, sans oublier la boum !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Programme intense en aventure et sensations
- Un max d'autonomie dans le choix des activités
- Centre de montagne avec piscine

ENCADREMENT

- + 1 animateur pour 8 jeunes (50 places)
- + assistant sanitaire
- + équipe de direction

À SAVOIR

Les jeunes qui participent aux séjours de 24 jours ont le choix entre suivre le même programme ou découvrir celui du séjour GAME ON.

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 7 au jeudi 18/7 du vendredi 19 au mardi 30/7 du jeudi 1 au lundi 12/8 du mardi 13 au samedi 24/8	12 jours	340	510	624	794	1134
du dimanche 7 au mardi 30/7 du jeudi 1 au samedi 24/8	24 jours	643	964	1178	1499	2142

Document à transmettre avant le départ : pass nautique pour les 12/15 ans.



+ d'infos
scannez-moi !





GRESSE-EN-VERCORS

Isère



Train de Paris à Grenoble, puis car jusqu'au centre

Game on

à partir de **340€**

Un programme de loisirs et de jeux 100 % fun !

ACTIVITÉS

ATELIERS JEUX

Tous les jours de nouveaux jeux de société à découvrir : coopératif, de plateau, de stratégie, de réflexion...

LASER GAME

Les joueurs, munis d'un gilet électronique et d'un pistolet laser, s'affrontent en équipes dans un labyrinthe de 400 m² avec effets spéciaux et musique.

ESCAPE GAME

Enfermés dans un espace au décor incroyable, il faut trouver comment sortir... en une heure chrono !

ARCHERY GAME

Et c'est parti pour un tournoi de jeux mêlant paintball, balle aux prisonniers et tir à l'arc !

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Pour les 8/11 ans, balades et jeux ludiques en canoë kayak.
Pour les 12/15 ans, Wakeboard : surf tracté par un bateau.

PASSERELLES AVENTURES

Randonnée autour d'un magnifique lac avec des ponts de 180 m de long et jusqu'à 85 m de haut !

+ ANIMATIONS SUR LE CENTRE

Jeux et activités organisés par l'équipe d'animation, piscine, nuit sous tente, veillées à thème, sans oublier la boum !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Un séjour "jeux" avec un max d'activités et de détente.
- Partage et cohésion de groupe
- Centre de montagne avec piscine

ENCADREMENT

- ✚ 1 animateur pour 8 enfants (49 places)
- ✚ 1 assistant sanitaire
- ✚ 1 équipe de direction

À SAVOIR

Les jeunes qui participent aux séjours de 24 jours ont le choix entre suivre le même programme ou découvrir celui du séjour PASS SENSATIONS.



Période/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 7 au jeudi 18/7 du vendredi 19 au mardi 30/7 du jeudi 1 au lundi 12/8 du mardi 13 au samedi 24/8	12 jours	340	510	624	794	1134
du dimanche 7 au mardi 30/7 du jeudi 1 au samedi 24/8	24 jours	643	964	1178	1499	2142

Document à transmettre avant le départ : pass nautique pour les 12/15 ans.



+ d'infos, scannez-moi !





à partir de
154€

Saint-Pierre-d'Oléron

Charente-Maritime Centre APAS-BTP



4/5 ANS
6/12 ANS
13/17 ANS



Train de Paris à La Rochelle, puis car jusqu'au centre

98%
DE CLIENTS SATISFAITS

SITUATION/RÉGION

Direction L'île d'Oléron en Charente-Maritime. Des pistes cyclables, des forêts de pins, des dunes, du soleil, l'océan et des plages de sable fin !

CENTRE/HÉBERGEMENT

"La Jaudonnière" est au centre d'un domaine de 17 ha. Terrains multisports, piscine chauffée, mini-golf, carrière pour l'équitation, mini-ferme... de la détente, de la tranquillité, des vacances

RESTAURATION

Les repas sont confectionnés sur place par notre équipe de cuisinières, élaborés essentiellement à partir de produits frais et dégustés dans la salle à manger donnant sur le parc. Possibilité de restauration à l'extérieur selon la météo !

PROGRAMME

De nombreux séjours entre jeunes sont proposés l'été comme à l'automne, pour tous les âges, avec principalement des activités nautiques, de l'équitation et du tir à l'arc.



CAPACITÉ
D'ACCUEIL
126
ENFANTS
ET JEUNES

Les +

- Bord de mer accessible à pied
- Centre adapté à l'autonomie des jeunes
- Large tranche d'âge accueillie



*Cadre idéal,
superbe séjour*



Parent - Garçon de 13 ans

à partir de
322€

Du vent dans les crinières

Des vacances au bord de la mer où les jeunes composent un séjour qui leur ressemble !

ACTIVITÉS



À la Jaudonnière, on choisit ses vacances !

Programme d'activités à découvrir tout au long du séjour :
(1 à 2 séances pour chaque activité)

ÉQUITATION

Soins aux chevaux, mise en selle, voltige, carrière ou balades avec des moniteurs diplômés. Pour tous les niveaux !

ACTIVITÉS NAUTIQUES

Découverte des plaisirs de la mer en catamaran.

TIR À L'ARC

Initiation par un moniteur diplômé.

VTT

Balades en forêt ou courses entre copains.

MINI FERME

Poules, chèvre et lapins attendent d'être chouchoutés.

SORTIES EN BORD DE MER

Jeux de plage, pêche à pied, baignades et même veillées !

PISCINE

Aquagym, jeux de ballon, concours de saut...

+ ANIMATIONS SUR LE CENTRE

Activités organisées par l'équipe d'animation : épreuves sportives, ateliers manuels, veillées à thème ou nuit sous tente, sans oublier la boum !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Un cocktail de plage, mer et soleil !
- Une dominante équitation pour les passionnés
- Choix des activités à la carte

ENCADREMENT

- + 1 animateur pour 8 enfants (48 places)
- + assistant sanitaire
- + équipe de direction

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 7 au jeudi 18/7 du vendredi 19 au mardi 30/7 du jeudi 1 au lundi 12/8 du mardi 13 au samedi 24/8	12 jours	322	482	590	750	1 072
du dimanche 7 mardi 30/7 du jeudi 1 samedi 24/8	24 jours	610	914	1 118	1 423	2 032

Document à transmettre avant le départ : pass nautique

7/12 ANS



SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
Charente-Maritime



Train de Paris à La Rochelle, puis car jusqu'au centre



+ d'infos, scannez-moi !



13/17
ANS



SAINT-PIERRE-
D'OLÉRON
Charente-Maritime



Train de Paris à
La Rochelle, puis car
jusqu'au centre

Radoub & Co

à partir de
340€

Au Radoub comme aux Cocotiers,
c'est les vacances assurées !

ACTIVITÉS



ACTIVITÉS NAUTIQUES

À la rencontre des vagues et de la glisse, pratique du catamaran, du stand up paddle et du surf. Initiation au paddle Big Daddy : une planche pouvant accueillir 10 personnes !

ÉQUITATION

Les doubles-poneys et les chevaux attendent les jeunes cavaliers, tous niveaux confondus ! Au programme : soins aux équidés, mise en selle en carrière, voltige, spectacle équestre, balades autour du centre et en forêt pour les plus expérimentés, sous la responsabilité de moniteurs diplômés.

BAIGNADES

Au bord de mer comme à la piscine du centre : moments détente, bronzette et jeux. Journée avec pique-nique sur une plage de sable face au célèbre Fort Boyard !

SUR LE CENTRE

Sports collectifs, balades en VTT, ateliers créatifs, tir à l'arc, défis jeux, ateliers danse...

PROJET JEUNES 15/17 ans

Possibilité de monter et réaliser un projet selon les envies du groupe : bowling, accrobranche, visite... Budget et organisation en autonomie accompagnés par un membre de l'équipe.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Autonomie : chacun construit ses vacances
- Programme multi-activités
- Un cocktail plage, mer et soleil !

ENCADREMENT

- + 1 animateur pour 8 jeunes (54 places)
- + 1 assistant sanitaire
- + 1 équipe de direction

À SAVOIR

En fonction de l'âge et de la répartition du groupe, les jeunes seront hébergés dans le camp sous toile du Radoub ou en chambres dans le bâtiment des Cocotiers.



Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 7 au jeudi 18/7 du vendredi 19 au mardi 30/7 du jeudi 1 au lundi 12/8 du mardi 13 au samedi 24/8	12 jours	340	510	624	794	1134
du dimanche 7 au mardi 30/7 du jeudi 1 au samedi 24/8	24 jours	643	964	1178	1499	2142

Document à transmettre avant le départ : pass nautique



+ d'infos,
scannez-moi !



à partir de
212€

Ma pause d'automne à la mer

Une pause sur l'île d'Oléron, pour partager, découvrir et s'amuser avec un programme à la carte !

ACTIVITÉS



ÉQUITATION

Soins aux chevaux, mise en selle, voltige, carrière et balades avec des moniteurs diplômés. Pour tous les niveaux !

SORTIE EN BORD DE MER

Pour jouer sur la plage ou y tremper les pieds.

CUISINE

Munis de toque et de tablier pour la préparation des goûters.

TIR À L'ARC

En plein dans le mille avec une séance d'initiation.

MINI FERME

Poules, chèvre et lapins attendent d'être chouchoutés.

VTT

Balades en forêt ou courses entre copains.

SPORTS MÉCANIQUES

Et pour les volontaires qui savent faire du vélo, une séance d'initiation à la mini-moto ou motocross !

+ ANIMATIONS SUR LE CENTRE

Activités organisées par l'équipe d'animation : épreuves sportives et grands jeux, thématique Halloween, ateliers créatifs, soin aux animaux de la ferme, veillées à thème, sans oublier la boum !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Programme multiactivités et découverte
- Choix des activités à la carte
- Projet jeune en autonomie pour les plus grands

ENCADREMENT

- + 1 animateur pour 8 jeunes (52 places)
- + 1 assistant sanitaire
- + 1 équipe de direction

**6/17
ANS**



**SAINT-PIERRE-
D'OLÉRON**
Charente-Maritime



Train de Paris à La Rochelle, puis car jusqu'au centre

+ d'infos,
scannez-moi !



Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 20 au samedi 26/10	7 jours	212	318	388	494	706
du dimanche 27/10 au samedi 2/11						
du dimanche 20/10 au samedi 2/11	14 jours	401	602	736	936	1 338



6/17
ANS



SAINT-PIERRE-
D'OLÉRON

Charente-Maritime



Train de Paris à
La Rochelle, puis car
jusqu'au centre



Les cavaliers d'Oléron

à partir de
238€

Pour les passionnés, débutants ou confirmés, séjour
équitation sur l'île d'Oléron.

ACTIVITÉS



ÉQUITATION

Une colo 100 % nature où les chevaux sont partie prenante du séjour. Vivre ses vacances au contact de sa monture en pratiquant quotidiennement l'équitation (2h/jour) avec des moniteurs diplômés sur le centre de la Jaudonnière. La cavalerie est adaptée à l'âge et au niveau de chacun et les protections de sécurité sont fournies.

Au programme : hippologie et soins aux équidés, mise en selle en carrière, pony-games, balades dans le parc ou en forêt... tout pour satisfaire les passionnés d'équitation !

Pour les volontaires, possibilité de réaliser 1 séance de sauts d'obstacles aux Écuries des Trémières à proximité du centre.

AUTRES ACTIVITÉS

Activités à la carte sur le séjour : 1 séance découverte sports mécaniques, tir à l'arc, sortie en bord de mer, VTT.

ANIMATIONS SUR LE CENTRE

Activités organisées par l'équipe d'animation : épreuves sportives et grands jeux, thématique Halloween, ateliers créatifs, soin aux animaux de la ferme, veillées à thème, sans oublier la boum !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Immersion totale avec les chevaux sur le centre
- Choix des activités à la carte
- Projet jeune autonomie pour les 15/17 ans

ENCADREMENT

- + 1 animateur pour 8 jeunes (14 places)
- + 1 assistant sanitaire
- + 1 équipe de direction

À SAVOIR

Pas de passage de galop sur le séjour.



+ d'infos,
scannez-moi !



Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 20 au samedi 26/10	7 jours	238	357	437	556	794
du dimanche 27/10 au samedi 2/11						
du dimanche 20/10 au samedi 2/11	14 jours	454	681	833	1 060	1 514



à partir de
294€

Sports méca

À vos casques, prêt, feu, partez !

ACTIVITÉS

**SÉJOURS ÉTÉ (6/12 ans) À OULCHES****SÉJOUR ÉTÉ (13/17 ans) et AUTOMNE (6/17 ans) À OLÉRON**

SPORTS MÉCANIQUES

Ce séjour de sports motorisés s'adresse à tous, filles et garçons, débutant(e)s et passionné(e)s. Au guidon d'une moto tout terrain, chacun découvrira les plaisirs du pilotage.

Programme de 5 séances par semaine : initiation, découverte, entraînement sur parcours aménagés, jeux et mécanique.

Une immersion ludique et fun avec des moniteurs diplômés, afin d'acquérir les bons réflexes pour devenir de futurs pilotes !

- mini-moto (PW50, PW80) pour les 6/12 ans.**- moto cross (TTR 110, TTR 125) pour les 13/17 ans.**

AUTRES ACTIVITÉS DÉCOUVERTE

À Oulches : cirque, cuisine, équitation et pêche.

À Oléron : équitation, tir à l'arc, une activité nautique l'été et thématique Halloween à l'automne.

ANIMATIONS SUR LE CENTRE

Activités organisées par l'équipe d'animation, baignades (été), grands jeux, ateliers créatifs, VTT, veillées à thème, sans oublier la boum !

ESPRIT DU SÉJOUR

- De l'initiation au perfectionnement
- Circuit de cross aménagé
- Choix des activités à la carte

ENCADREMENT

- ✚ 1 animateur pour 8 jeunes (30 places)
- ✚ 1 assistant sanitaire
- ✚ 1 équipe de direction

À SAVOIR

Savoir faire du vélo.

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
Oulches - AMS001B						
du dimanche 7 au jeudi 18/7 du vendredi 19 au mardi 30/7	12 jours	504	756	924	1 176	1 680
du jeudi 1 au lundi 12/8 du mardi 13 au samedi 24/8						
Oléron - AMS001B						
du dimanche 7 au jeudi 18/7 du vendredi 19 au mardi 30/7	12 jours	504	756	924	1 176	1 680
du jeudi 1 au lundi 12/8 du mardi 13 au samedi 24/8						
du dimanche 7 mardi 30/7 du jeudi 1 au samedi 24/8	24 jours	1 008	1 512	1 848	2 352	3 360
du dimanche 20 au samedi 26/10 du dimanche 27/10 au samedi 2/11	7 jours	294	441	539	686	980
du dimanche 20 au samedi 2/11	14 jours	588	882	1 078	1 372	1 960

Document à transmettre avant le départ : pass nautique pour le séjour à Oléron.

apas-btp

6/17
ANS**OULCHES**
IndreCar de Paris
jusqu'au centre**SAINT-PIERRE-
D'OLÉRON**
Charente-MaritimeTrain de Paris à La Rochelle,
puis car jusqu'au centre+ d'infos,
scannez-moi !

Jusqu'à

-20%

15/17
ANS



GRESSE-EN-VERCORS

Isère



503 km



Train de Paris à Grenoble, puis car jusqu'au centre



SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Charente-Maritime



425 km



Train de Paris à La Rochelle, puis car jusqu'au centre

+ d'infos, scannez-moi!



Conduite accompagnée

à partir de

1 391€

Une formation accélérée pour se lancer dans la conduite accompagnée en seulement 14 jours.

PROGRAMME DU STAGE



SÉJOURS ÉTÉ À GRESSE-EN-VERCORS

SÉJOUR AUTOMNE SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Formation à la conduite accompagnée avec des moniteurs de conduite en partenariat avec l'ECF de Joinville (94).

1^{er} étape - AVANT LE SÉJOUR : préparer sa formation

Réunion d'information en visio en présence du jeune et des parents, le **12/6/2024** pour le séjour d'été et le **4/9/2024** pour le séjour d'automne.

Préparation théorique au code de la route via une Web formation et un manuel inclus.

2^e étape - PENDANT LE SÉJOUR : apprentissage théorique

Formation au code de la route (40h environ) avec passage de l'examen en fin de séjour.

3^e étape - PENDANT LE SÉJOUR : apprentissage pratique

19h de conduite sur routes, autoroutes, circulation en ville et sur un simulateur de conduite TheGoodDrive.

4^e étape - APRÈS LE SÉJOUR : bilan de conduite

Rendez-vous obligatoire à Joinville-le-Pont (94) le **16/8/2024** pour le séjour d'été et le **2/11/2024** pour le séjour d'automne : formation des parents à l'accompagnement du jeune conducteur lors de la 20^e et dernière heure de conduite et signature de l'Attestation de fin de formation.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Formation complète : théorie et pratique
- Passage du code sur le centre
- Des "pauses" loisirs avec des jeux et des soirées à thème plus une activité extérieure le dimanche.

ENCADREMENT

- + 1 animateur pour 9 jeunes (18 places)
- + 4 moniteurs ECF
- + 1 direction avec rôle sanitaire

À SAVOIR

Le prix du séjour inclut les 4 étapes décrites ci-dessus. Reste à la charge des familles : 2 rendez-vous à programmer sur la durée de conduite accompagnée (environ 2 x 140 €), l'accompagnement à l'examen du permis de conduire (environ 60 €), et si nécessaire un second examen au code et des heures supplémentaires de conduite.

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du jeudi 1 au mercredi 14/8 du samedi 19/10 au vendredi 1/11	14 jours	1 391	1 622	1 775	2 006	3 087

Formalités avant le séjour : être âgé de 15 ans révolus 2 mois avant le départ. Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 et 17 ans. Questionnaire d'inscription ECF à transmettre à l'ECF de Joinville (téléchargeable sur notre site).
Document à transmettre avant le départ : Carte Nationale d'Identité.





Saint-Raphaël

Var

SITUATION/RÉGION

La ville de Saint-Raphaël située sur la Côte d'Azur, entre le massif de l'Esterel et la Méditerranée, est une station renommée qui associe climat exceptionnel, bord de mer et vaste espace naturel dans une ambiance au doux accent de la Provence.

CENTRE/HÉBERGEMENT

Implanté sur un domaine de 8 hectares boisés à moins de 3 km des premières plages, le centre du Haut-Peyron offre tous les équipements indispensables à un bon séjour.

- Chambres de 2 à 3 lits avec sanitaires collectifs.
- Boulodrome et ping-pong.
- Piscine

RESTAURATION

Le centre dispose d'un self-service, d'une salle de restauration en intérieur et de deux terrasses extérieures pour se restaurer.



Train de Paris
à Saint-Raphaël



CAPACITÉ
D'ACCUEIL

24

JEUNES

10/14
ANS



SAINT-RAPHAËL
Var



Train de Paris
à Saint-Raphaël

Plein sud

à partir de
445€

Sous le soleil du Sud, un séjour loisirs
et balnéaire entre copains et copines !

ACTIVITÉS



CROISIÈRE EN MER

Et c'est parti pour 3h de balade à bord d'un maxi voilier pour profiter des paysages, avec pause collation et baignade au pied de l'île d'Or ou à St-Tropez.

PARCS AQUATIQUES

Entre les toboggans à grande vitesse et les structures gonflables, les fans de sensations aquatiques seront ravis !

PALME-MASQUE-TUBA (PMT pour les connaisseurs)

Départ en bateau puis randonnée en PMT pour explorer la faune et la flore méditerranéennes de l'île d'or.

BOUÉE TRACTÉE

Tous à l'eau ! Tracté par un bateau, il faut tenir le plus longtemps possible... sensations fortes et fou rires garantis !

BAIGNADE

Sur les plages, de Côte d'Azur comme à la piscine du centre : baignades, jeux et farniente assurés !

SORTIES EN VILLE

Pour ceux qui le souhaitent, balade dans Saint-Raphaël, marché de nuit et shopping.

ANIMATIONS SUR LE CENTRE

Jeux organisés par les animateurs, tournois de pétanque, ateliers manuels, veillées à thème, et une boum !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Mer Méditerranée et station balnéaire renommée
- Riche programme d'activités nautiques
- Piscine de rêve

ENCADREMENT

- ✚ 1 animateur pour 8 jeunes (24 places)
- ✚ 1 directeur avec rôle sanitaire



Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 7 au jeudi 18/7 du vendredi 19 au mardi 30/7 du jeudi 1 au lundi 12/8 du mardi 13 au samedi 24/8	12 jours	445	667	815	1 037	1 482
du dimanche 7 au mardi 30/7 du jeudi 1 au samedi 24/8	24 jours	889	1 334	1 630	2 075	2 964

Document à transmettre avant le départ : pass nautique obligatoire



+ d'infos,
scannez-moi !





Bayonne

Pyrénées-Atlantiques

SITUATION/RÉGION

En bordure de la côte d'Argent, aux confins des Landes et des Pyrénées, à proximité d'Anglet et de ses plages de sables fins, Bayonne est le lieu idéal pour s'initier au surf et découvrir la culture basque.

CENTRE/HÉBERGEMENT

- Situé au cœur de la ville de Bayonne, le centre dispose d'installations modernes et confortables permettant d'accueillir les jeunes dans les meilleures conditions.
- Bâtiments spacieux avec répartition par tranche d'âge.
 - Chambres de 3 à 4 lits avec lavabos + blocs sanitaires à chaque étage.
 - Espaces extérieurs, salles d'activités et structures sportives (salle de PALA, gymnase, terrain multi-sports...).

RESTAURATION

Les repas sont confectionnés sur place et la grande salle à manger accueille les jeunes par table de 6.



Train de Paris à Bayonne



CAPACITÉ D'ACCUEIL

40

JEUNES



BAYONNE
Pyrénées-Atlantiques



Train de Paris à Bayonne puis car jusqu'au centre



Surf' Landes

Colo au Pays Basque pour des vacances entre copains avec un max de glisse et de découvertes.

ACTIVITÉS



SURF

Un séjour pour découvrir ou se perfectionner aux plaisirs de la glisse. En fonction du niveau et de l'envie des jeunes, 5 séances sur des spots de surf avec des moniteurs diplômés.

PARC AQUATIQUE

Toboggans à grande vitesse, descentes en bouée ou en surf, plongeoirs, parc gonflable flottant, structures gonflables.

LASER GAME

Soirée dans le plus grand centre de Laser Game du Pays Basques avec pistolets lasers, effets spéciaux et musique !

JEUX BASQUES

Découverte des sports locaux avec tournoi de jeux traditionnels et initiation à la pelote basque sur fronton.

BAIGNADE

Sur les plages de l'océan, jeux, baignades et farniente !

PROJET JEUNES (15/17 ans)

Les jeunes chercheront des idées d'activités : un programme à inventer selon les envies de chacun où tous les projets seront choisis et organisés par le groupe !

ANIMATIONS SUR LE CENTRE

Jeux et activités organisés par l'équipe d'animation, tournois sportifs, veillées à thème, soirée détente et une boum !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Bord de mer
- Programme de surf et découvertes
- Cohésion de groupe et vivre ensemble

ENCADREMENT APAS-BTP

- + 1 animateur pour 8 jeunes (40 places)
- + 1 directeur avec rôle sanitaire



à partir de
445€



Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du samedi 7 au jeudi 18/7 du vendredi 19 au mardi 30/7	12 jours	445	667	815	1 037	1 482
du dimanche 7 au mardi 30/7	24 jours	889	1 334	1 630	2 075	2 964

Formalité avant séjour : Pass nautique obligatoire.

+ d'infos, scannez-moi !





La Giettaz

Savoie

SITUATION/RÉGION

Situé au pied du Col des Aravis (le plus visité de France), à 27 km d'Albertville et 1150 m d'altitude, le village de La Giettaz offre une vue imprenable et des possibilités d'activités multiples comme le VTT, la Via Ferrata, l'escalade ou encore la randonnée.

CENTRE/HÉBERGEMENT

Située au cœur du village, la Villa Jeanne d'Arc est un ancien hôtel du début du siècle entièrement rénové. Chambres de 2 à 4 lits, toutes équipées (douche, lavabo, WC).

Vaste terrain pour les jeux extérieurs et 5 salles d'activités pour les groupes.

RESTAURATION

Les repas sont préparés sur place à base de produits frais et intègrent des spécialités montagnardes.

3 salles de restauration avec vue accueillent les jeunes par table de 6 ou 8.



Train de Paris à Albertville



CAPACITÉ
D'ACCUEIL

22
JEUNES



LA GIETTAZ
Savoie



Train de Paris à Albertville, puis car jusqu'au centre

nouveau

Montagne et aventure

Entre sensation et plaisir de découvrir la montagne, un séjour idéal pour partir à l'aventure entre jeunes !

ACTIVITÉS



VIA FERRATA

Un itinéraire sportif sur une paroi rocheuse équipée de câbles et de ponts de singe, entre randonnée pédestre et escalade : un parcours adapté aux jeunes avec un moniteur breveté.

VTT DE DESCENTE

Montée en navette puis descente en VTT par les chemins de montagne pour admirer le panorama à 360° sur les sommets.

ACROBRANCHE

Survoler le canyon du Nant Rouge avec ponts, passerelles et tyroliennes jusqu'à 160 m de long et 45 m de haut !

COURSE D'ORIENTATION

Un jeu grandeur nature où se mêle réflexion, stratégie et endurance : la curiosité est le mot d'ordre...

NUIT SOUS TENTE

Une expérience unique : soirée près du feu et nuit sous les étoiles dans un campement sécurisé près du centre.

BAIGNADE

La plage aménagée du plan d'eau de Flumet nous accueille pour profiter de la fraîcheur dans cet écrin de verdure.

ACTIVITÉS SUR LE CENTRE

L'équipe animera des grands jeux, des ateliers et des veillées à thème sans oublier la boum !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Activités de montagne
- Esprit d'une colo "traditionnelle" avec un max d'activités !
- Petit effectif pour un séjour cohésion

ENCADREMENT

- ✚ 1 animateur pour 8 jeunes (24 places)
- ✚ 1 directeur avec rôle d'assistant sanitaire



à partir de
445€



+ d'infos, scannez-moi !



Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du samedi 7 au jeudi 18/7 du vendredi 19 au mardi 30/7	12 jours	445	667	815	1 037	1 482
du dimanche 7 au mardi 30/7	24 jours	889	1 334	1 630	2 075	2 964



D'autres séjours

en France et à l'étranger avec

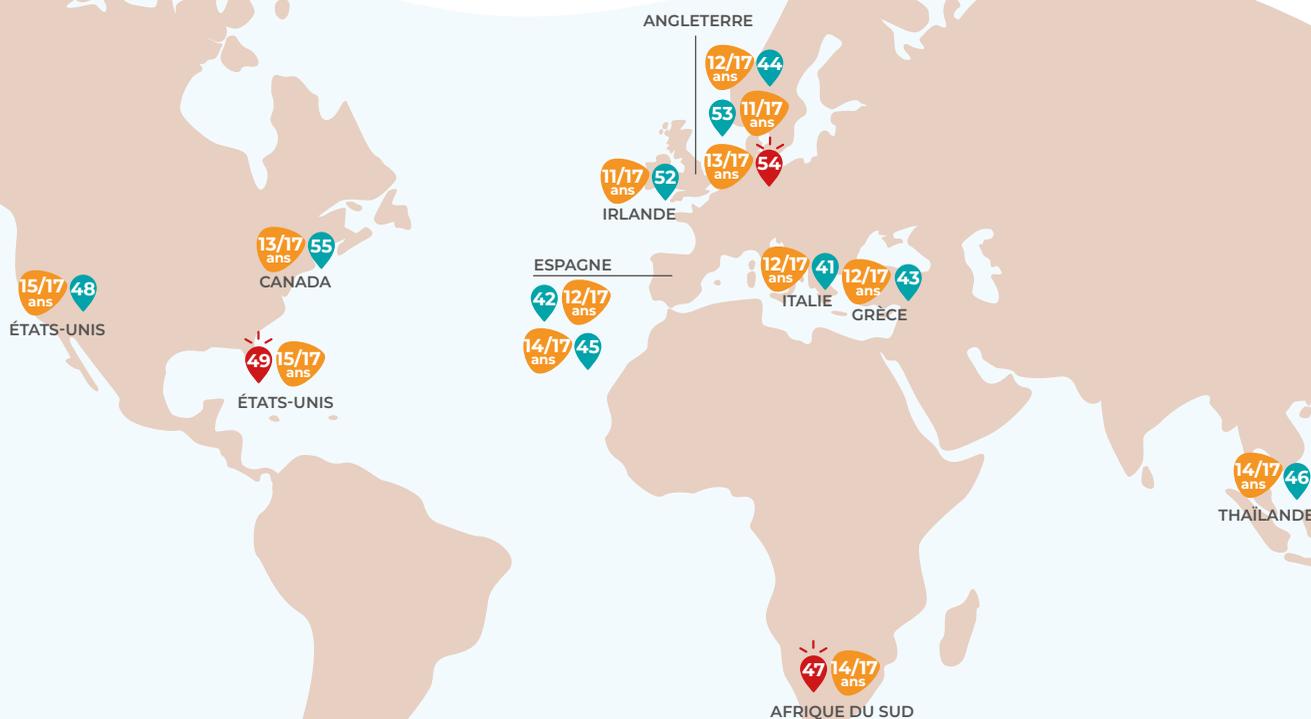
nos partenaires

En France

34 N° de page
33 Nouveauté !



À l'étranger





nouveau

à partir de

377€

Naturoscope



Une découverte de la nature et de ses attraits grâce à des activités ludiques et sportives sur mesure, le tout à deux pas de Paris !



ACTIVITÉS



Activités nature :

La Bergerie Nationale : découverte d'une vraie ferme pédagogique avec ses étables, sa basse-cour et ses bergeries où naissent plus de 1000 agneaux chaque année.

Balade Nature : balade pour s'imprégner de la faune et de la flore de la majestueuse forêt de Rambouillet. Mise en place d'ateliers ludiques : prise d'empreintes d'animaux, le monde des insectes, reconnaissance des arbres...

Odyssée Verte de l'Espace Rambouillet : balade sensorielle et éducative sur un sentier suspendu dans les arbres.

Activités sportives :

Poney : soins, hippologie et monte, le tout dans un cadre naturel préservé.

Olympiades du Roi : voyage dans le temps à l'époque des rois afin de participer à de grandes Olympiades. Il faudra faire preuve d'agilité, de ruse et d'esprit d'équipe.

Baignades : la piscine de Rambouillet accueillera le groupe pour une après-midi aquatique.

Et de nombreuses animations et veillées : fête champêtre avec danses, chants et pique-nique, ateliers manuels et cuisine, grands jeux, veillées et tournois sportifs.



RAMBOUILLET

Yvelines



Car de Paris à Rambouillet

ESPRIT DU SÉJOUR

- Site idéal pour un premier séjour
- Variété d'activités pour répondre aux attentes de chacun
- Dépaysement à proximité de Paris

LIEU

Le groupe sera accueilli à Rambouillet, au coeur des Yvelines et dans le parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse. L'hébergement se fera à la MFR de la Grange Colombe, alliance idéale entre un hébergement moderne, le charme d'un manoir anglo-normand du XIX^e siècle et une nature grande et préservée. L'espace de sommeil est composé de chambres de 4 lits avec sanitaires complets. Le manoir comprend une vaste salle à manger lumineuse, 4 salles d'activités et une grande salle polyvalente de 200 m². Un grand parc ombragé et des terrains de sports complètent ce lieu d'accueil.

ENCADREMENT

- ✚ 1 directeur et son adjoint
- ✚ 1 animateur pour 8 à 10 enfants dont un assistant sanitaire
- ✚ Des intervenants diplômés pour la pratique de l'équitation

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du 8 au 12/7, du 15 au 19/7 du 22 au 26/7, du 29/7 au 2/8 du 5 au 9/8, du 12 au 16/8 du 21 au 25/10, du 27 au 31/10	5 jours	377	408	502	565	628



+ d'infos, scannez-moi !



à partir de

334€

Découverte de la ferme

Un séjour en Normandie pour vivre au rythme des animaux et découvrir la vie de la ferme au quotidien !

ACTIVITÉS



Le travail à la ferme n'aura plus de secret pour nos petits fermiers qui découvriront les différentes facettes du monde agricole.

La ferme au quotidien : Les enfants participeront activement aux multiples activités de la ferme : aider aux soins des petits animaux, aller chercher les vaches au pré pour les mener à la salle de traite, nourrir la basse-cour, les cochons, ramasser les oeufs, donner le lait aux veaux, et bien plus encore. Observation du travail du fermier et du vétérinaire (en fonction des occasions : insémination, échographie, vêlage). Ils apprendront aussi à fabriquer des produits artisanaux comme la crème, le beurre ou les yaourts et même du pain qui cuira dans le four et qu'ils dégusteront sur place.

Poney et promenades : Le groupe ira à la rencontre des poneys et s'initiera aux différentes étapes de préparation : le brosser, le nourrir, le monter... Et après une séance pratique, les petits cavaliers partiront à la découverte de la nature environnante au cours de deux balades dans la forêt.

Des activités complémentaires seront également au programme telles que grands jeux, randonnées, balades en forêt et des veillées différentes chaque soir.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Ferme bio en activité
- Immersion dans le quotidien du fermier
- Repas maison réalisés avec les produits de la ferme

LIEU

La ferme de Saint-Yvière est située à 190 km de Paris, près du village Montmerrei en Normandie, dans un environnement où la vie est rythmée par celle des animaux et par le cycle de la nature. Cette ferme familiale accueillera les enfants dans un ancien corps de ferme tout confort constitué de chambres de 2 à 6 lits, de salles d'activités et d'une grande salle de restauration avec cheminée, idéale pour les "veillées contes" au coin du feu.

La ferme fonctionne sous l'appellation "agriculture biologique" elle favorise les énergies renouvelables et produit la majorité des aliments pour les repas.

ENCADREMENT

- + 1 directeur
- + 1 animateur pour 8 enfants dont un assistant sanitaire
- + 1 moniteur diplômé d'État pour l'encadrement du poney

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du lundi 8 au vendredi 12/7 du lundi 15 au vendredi 19/7 du lundi 22 au vendredi 26/7	5 jours	334	362	445	501	557
du lundi 5 au vendredi 9/8 du lundi 12 au vendredi 16/8						
du lundi 21 au vendredi 25/10 du lundi 28/10 au vendredi 1/11						



4/11
ANS



MONTMERREI
Orne



Train de Paris à Argentan puis car

+ d'infos, scannez-moi !





Cirque et chevaux

à partir de
411€

Découverte des univers du cirque et de l'équitation dans un lieu authentique et convivial.

ACTIVITÉS



Cirque (2 heures/jour) : les ateliers de découverte et d'initiation se dérouleront sous un chapiteau de 350 places et s'orienteront autour de la jonglerie avec balles, anneaux, massues, foulards, assiettes chinoises, diabolos ; équilibres sur fils, rolla-rolla, monocycle ; acrobaties sur trampoline ; expression corporelle et voltiges équestres.

Équitation (2 heures/jour) : activité sur poneys en carrière, en manège et en rond de voltige. Découverte complète de l'univers de l'équitation : soins et hippologie ; apprentissage des bases de l'équitation ; jeux ; voltiges sur poney et balades avec ânes et poneys.

Autres activités : après le goûter, au programme : piscine (uniquement en été), jeux extérieurs, découverte du potager bio, activités manuelles et d'expression, jeux de société.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Devenir artiste le temps d'un séjour
- Cadre authentique, chaleureux et convivial
- Spectacle de cirque sous un vrai chapiteau devant les parents

LIEU

À 145 km au sud de Paris, dans l'Yonne, le Cirque Équestre de Cocico est installé à l'entrée du village de Charny-Orée-de-Puisaye, au coeur d'une ancienne ferme bourguignonne entièrement restaurée dans un cadre verdoyant, calme et authentique.

Les enfants seront logés dans des chambres de 4 à 9 lits équipées de sanitaires complets. Des espaces de détente, un coin cheminée et une architecture typique créent une atmosphère chaleureuse et conviviale. La restauration est réalisée sur place et les repas servis sont équilibrés et variés.

ENCADREMENT

- + 1 directeur
- + 1 animateur pour 10 participants dont un assistant sanitaire
- + Des intervenants diplômés pour la pratique du cirque et de l'équitation
- + 1 surveillant de baignade pour la piscine

À SAVOIR

À l'issue du séjour les familles seront invitées à venir assister au spectacle de fin de séjour réalisé par les enfants et à visiter le centre, puis à repartir avec leurs jeunes artistes. Les parents qui ne pourront pas venir récupérer leur enfant devront souscrire à une option "Transport retour en autocar" à 40 €.

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du 25 au 31/8	7 jours	427	463	570	641	712
du 7 au 14/7	8 jours	497	539	663	746	829
du 14 au 21/7, du 21 au 28/7 du 4 au 11/8, du 11 au 18/8 du 18 au 25/8	8 jours	485	525	646	727	808
du 6 au 14/7	9 jours	556	603	742	834	927
du 18 au 31/8	14 jours	829	898	1105	1243	1381
du 14 au 28/7, du 4 au 18/8	15 jours	886	960	1181	1329	1477
du 20 au 26/10, du 27/10 au 2/11	7 jours	411	445	548	616	685

Document à transmettre avant le départ : pour les enfants titulaires de galop : copie du diplôme.

6/16
ANS



CHARNY ORÉE
DE PUISAYE
Yonne



Car de Paris à Charny-Orée
de-Puisaye
Retour en Option



J'adore ! C'est une super colonie mais aussi une école de cirque trop sympa ou j'ai appris à jongler en une semaine. Les poneys sont trop gentils.



Léa, 9 ans

+ d'infos,
scannez-moi !



à partir de
669€

nouveau

Les p'tits explorateurs

Séjour à la découverte des parcs les plus emblématiques de l'ouest de la France : l'incontournable Futuroscope, le très fun DéfiPlanet' et l'unique Puy du Fou !

ACTIVITÉS



Puy-du-Fou : les enfants pourront voir des spectacles à couper le souffle tels que "Le secret de la lance", "Le bal des oiseaux", "Mousquetaire de Richelieu", ou la nouvelle création "Le Monde Imaginaire de La Fontaine" et admirer des courses de chars ainsi que des combats de cape et d'épée !

Futuroscope : bond dans le temps au coeur du monde virtuel du Futuroscope et de ses 40 attractions comme "Arthur et les Minimoys", "Danse avec les robots" et ses nouveautés "Objectif Mars" ou encore "L'extraordinaire voyage" qui permettra aux enfants de voler au-dessus des 5 continents !

DéfiPlanet' : les participants se glisseront dans la peau d'aventuriers à la découverte de la forêt magique. Au travers de balades en pleine nature ils pourront découvrir différents villages et animaux ainsi que des techniques ancestrales pour une vie harmonieuse sur Terre. Ils réveilleront les aventuriers sportifs qui sommeillent en eux grâce aux parcours d'accrobranche et à une baignade en piscine. Tel de véritables explorateurs, ils dormiront une nuit dans une yourte mongole !

Un programme d'animations pour tous les goûts : en plus de découvrir des parcs à thèmes, les enfants auront l'opportunité de participer à de nombreuses activités ludiques telles que des ateliers de création de jeux de cartes ou de fusées à eau et pourront mettre en avant leurs compétences de chanteurs ou de comédiens en préparant un spectacle de fin de séjour captivant.

ESPRIT DU SÉJOUR

- S'amuser dans des grands parcs à thème
- Voyager dans le temps et dans des environnements variés
- Vivre l'expérience d'une nuit en yourte mongole

LIEU

Situé à 80 km au sud d'Angers, le centre la Maison Familiale Le Terra est installé au milieu d'un parc ombragé de 3 500 m² et d'un bois de 3 ha, propices aux activités de plein air et aux moments de détente. Il dispose de chambres confortables, conçues pour accueillir 4 à 9 enfants. Chaque chambre est équipée d'un lavabo et les toilettes se trouvent à proximité immédiate. Les enfants profiteront des infrastructures de l'hébergement : salles d'activités, terrain multisport et espace avec baby-foot et table de ping-pong.

ENCADREMENT

✚ 1 adulte pour 5 enfants dont 1 directeur et une équipe d'animation avec assistant sanitaire et surveillant de baignade

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du lundi 8 au jeudi 18/7 du vendredi 19 au lundi 29/7	11 jours	669	725	892	1 004	1 115

Telligo

7/12 ANS



VAL EN VIGNES
Deux-Sèvres



Train de Paris à Angers puis car



J'ai adoré les spectacles du Puy du Fou et les veillées le soir sur le centre !



Léana, 10 ans

+ d'infos, scannez-moi !





Kart ou pas cap

à partir de **573€**



8/14
ANS



LA BOURBOULE
Puy-de-Dôme



Train de Paris à Clermont-Ferrand puis car

Un séjour alliant les plaisirs du pilotage à un programme riche en découvertes !

ACTIVITÉS



Un véritable stage de karting par séances de 2h30 incluant théorie et pratique.

Pour le **séjour de 7 jours** : 4 séances de pilotage et pour le **séjour de 14 jours** : 8 séances de pilotage.

Les participants s'initieront au pilotage sur une piste sécurisée et se mettront dans la peau d'un pilote de Formule 1 ! Toutes les notions seront abordées pour qu'ils deviennent des pros du volant ! La puissance des karts électriques sera adaptée aux différentes tranches d'âges et les enfants seront encadrés par des professionnels. Avant la course, ils découvriront les subtilités du circuit et travailleront les aspects techniques de la pratique du karting afin d'en comprendre le fonctionnement et d'intégrer les règles de sécurité. Les participants apprendront à conduire, à prendre des virages et à dépasser en toute sécurité au volant de karts 100 % électriques, donc écologiques ! L'activité se déroulera à environ 35 minutes du centre en car.

Autres activités en plus des animations proposées par les animateurs (grand jeux et veillées autour de thèmes et d'aventures) :

- Piscine (1 demi-journée)
- 1 journée à Vulcania (parc d'attraction sur les volcans)

ESPRIT DU SÉJOUR

- Sensation et vitesse garanties
- Favoriser l'entraide et l'esprit de groupe
- Découverte ludique de cette belle région d'Auvergne

LIEU

La Bourboule, ville thermale située au cœur du parc naturel des Volcans d'Auvergne est une station dynamique offrant un grand nombre d'activités sportives et culturelles. Du centre, les enfants pourront découvrir des paysages grandioses dont le Massif du Sancy. La maison "Les Pinsons La Marjolaine", se trouve dans un quartier très calme, à proximité du centre-ville et d'un grand parc. Les enfants seront logés en chambres de 3 à 4 lits avec douches, lavabos et sanitaires. Les repas seront concoctés par les propriétaires des lieux qui sauront faire découvrir les saveurs de cette région pour le plus grand plaisir des papilles !

ENCADREMENT

- + 1 directeur
- + 1 animateur pour 7 enfants dont un assistant sanitaire

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 7 au samedi 13/7 du dimanche 14 au samedi 20/7 du dimanche 21 au samedi 27/7 du dimanche 28/7 au samedi 3/8 du lundi 5 au dimanche 11/8 du lundi 12/8 au dimanche 18/8	7 jours	573	621	764	860	956
du dimanche 7 au samedi 20/7 du dimanche 28/7 au samedi 10/8	14 jours	1 046	1 133	1 394	1 569	1 743

+ d'infos, scannez-moi !



à partir de
545€

Sport academy

Séjour idéal pour les passionnés de sport qui souhaitent se perfectionner ou s'initier dans la discipline sportive de leur choix, tout en s'amusant !

ACTIVITÉS



10 sports sont proposés (choix à l'inscription d'1 stage pour les séjours de 8 jours et de 1 ou 2 stages pour les séjours de 15 jours) :

Football ; Basket ; Tennis ; Handball ; Tennis de Table ; Athlétisme ; Badminton ; Gymnastique Artistique ; Judo et Multi-combat

Chaque stage est construit autour d'un programme pédagogique minutieusement élaboré par un directeur technique. Deux sessions d'entraînement par groupes d'âges et de niveaux auront lieu quotidiennement du lundi au vendredi (2 x 1h45 en moyenne selon les sports) avec des encadrants qualifiés. Les activités ludiques se dérouleront plutôt en fin d'après-midi. Pour clôturer le séjour, une séance bilan avec remise d'un livret de formation personnalisé ainsi que des olympiades auront lieu chaque samedi.

Pour les séjours de 15 jours, une journée au domaine du Mont Joyeux de Tence sera organisée : baignade (piscine sur place), jeux collectifs, Laser Game extérieur, VTT...

En dehors de la pratique sportive, l'équipe d'animation organisera tous les jours des grands jeux traditionnels, des activités manuelles, ainsi que des veillées à thème (boum, spectacles, détente...).

ESPRIT DU SÉJOUR

- Stages sportifs intensifs
- Apprentissages techniques et tactiques
- Partage des valeurs du sport : solidarité, camaraderie, respect

LIEU

Le complexe de Choumouroux (le Lycée George Sand) est idéalement situé à proximité du centre-ville d'Yssingeaux, à 500 m des équipements sportifs et à 10 minutes à pied des terrains municipaux et du centre aquatique.

Il bénéficie d'un cadre exceptionnel avec vue sur les sucus volcaniques et dispose de très nombreux espaces de jeux et de loisirs : un grand foyer avec tables de ping-pong et baby-foot, des salles d'activités, de vidéos, de détente et un gymnase.

Les jeunes seront logés dans un bâtiment récent et confortable en chambres de 2 ou 3 lits avec salles de bains et toilettes privatives.

ENCADREMENT

- ✚ 1 directeur BAFD
- ✚ 4 directeurs adjoints
- ✚ 1 animateur pour 8 jeunes dont des assistants sanitaires
- ✚ Des éducateurs sportifs qualifiés

Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
8 jours	545	590	727	817	908
15 jours	898	973	1 197	1 347	1 496

DATES DE SÉJOUR	
Départ et retour : dimanche	
8 jours	
7/7 au 14/7, du 14/7 au 21/7 du 21/7 au 28/7, du 28/7 au 4/8 du 4/8 au 11/8, du 11 au 18/8	
15 jours	
du 7/7 au 21/7, du 14/7 au 28/7, du 21/7 au 4/8, du 28/7 au 11/8 du 4/8 au 18/8	

YSSINGEAUX

9/17
ANS



YSSINGEAUX
Haute-Loire



Train de Paris à Lyon
puis car

+ d'infos,
scannez-moi !



UCPA

nouveau

Calanque de Niolon

Une immersion aquatique dans un cadre unique
les pieds dans l'eau, au cœur du premier et plus
grand centre de plongée de France !

ACTIVITÉS



Multi'calanques (9/11 ans) :

Les enfants feront un baptême de plongée bouteille, exploreront les fonds marins lors d'une séance de snorkeling, feront une séance de kayak, se lanceront dans des olympiades comprenant du kayak et des défis sportifs dans la calanque, participeront à une sortie à la découverte du parc marin, prendront part à une grande chasse au trésor et profiteront d'une journée d'excursion à Marseille ou aux îles du Frioul. En plongée, en kayak ou en snorkeling, les enfants exploreront l'environnement et apprendront à le protéger. Ce séjour permet une découverte du monde marin et une approche ludique des calanques !

Plongée /multisports (12/17 ans) :

Les jeunes auront 5 séances de plongée, 1 séance de scaphandre en surface, 1 d'apnée/snorkeling, 2 sessions de multisports comprenant du kayak et des défis sportifs, ainsi qu'un rallye photo dans la calanque. Ils alterneront entre les plongées bouteille, le kayak de mer et le snorkeling pour se sensibiliser au monde marin, explorer l'environnement et découvrir les sensations d'apesanteur.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Un séjour pour tous les niveaux, du débutant au confirmé
- Un cadre unique au cœur d'une calanque
- Des équipements dernière génération

LIEU

Située au nord-ouest de Marseille, la calanque de Niolon bénéficie d'une situation idéale pour la pratique de la plongée et de l'apnée, au cœur du parc marin de la côte Bleue. Niolon est un village méditerranéen intimiste implanté dans une petite calanque très conviviale, à l'abri du mistral.

Doté d'installations techniques de pointe et d'une situation unique surplombant la mer, la calanque et les îles du Frioul, le village sportif UCPA de Niolon est une référence en matière de plongée sous-marine. Les participants seront hébergés dans des bungalows de 4 à 6 lits avec lavabos et sanitaires à proximité immédiate.

ENCADREMENT

- + 1 directeur
- + 1 animateur pour 10 à 12 enfants dont 1 assistant sanitaire
- + Des moniteurs sportifs UCPA pour la plongée et toutes les activités sportives

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
Multi'Calanques - 9/11 ans						
du 7 au 13/7, du 14 au 20/7	7 jours	593	642	790	889	988
du 21 au 27/7	7 jours	572	620	763	858	953
du 7 au 20/7	14 jours	1 060	1 148	1 413	1 589	1 766
du 14 au 27/7	14 jours	1 039	1 125	1 385	1 558	1 731
Plongée Multisports - 12/17 ans						
du 30/6 au 6/7, du 7 au 13/7 du 14 au 20/7	7 jours	768	832	1 024	1 152	1 280
du 21 au 27/7	7 jours	723	784	964	1 085	1 205
du 30/6 au 13/7, du 7 au 20/7	14 jours	1 363	1 477	1 818	2 045	2 272
du 14 au 27/7	14 jours	1 319	1 428	1 758	1 978	2 198

Documents à fournir au départ : autorisation parentale et certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine.



LE ROVE
Bouches-du-Rhône



Train de Paris à Marseille
(ou gare proche) puis car

+ d'infos,
scannez-moi !



à partir de
572€



à partir de
954€

Aventure Corsée

Cap sur l'île de Beauté pour une aventure sportive et culturelle !

ACTIVITÉS



Funboat : sortie en catamaran pour une belle expérience de navigation (1h30).

Stand up Paddle XXL : découverte du paddle géant avec leurs toboggans à accrocher derrière, sur la plage de Portigliolo (1h30).

Stand up Rando : randonnée au fil de l'eau dans le golfe de Valinco (1h30).

Baptême de plongée : découverte des merveilles du monde sous-marin à Campomoro (2h).

Canyoning : dans le canyon de Pulischellu avec des sauts et glissades dans des toboggans naturels (2h30).

Excursion en bateau : sortie dans la réserve naturelle du golfe de Valinco avec baignade dans un véritable aquarium naturel (2h).

Bouée tractée : sensations fortes et rigolades garanties au rythme des vagues (1 session).

Excursion à Bonifacio : découverte de cette ville pittoresque avec son port de plaisance animé et sa citadelle médiévale perchée sur une falaise.

Visites : 2 excursions au choix avec le groupe entre le site préhistorique de Filitosa, les plages de Campomoro et Portigliolo, la ville de Propriano...

En plus de ces activités, l'équipe d'animation organisera des grands jeux, des activités manuelles, ainsi que des veillées.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Pour les amoureux de nature et d'activités fun
- Le plein de sensations sur l'île de beauté
- Entre mer, montagne et soleil : une destination unique

LIEU

Dans le golfe de Valinco, Propriano est une station balnéaire touristique appréciée pour ses plages, son ambiance et les diverses activités nautiques qui y sont proposées.

La camping Corsica est situé à 300 m de la plage. L'hébergement des jeunes se fera en chalets 6 places aménagés avec sanitaires complets.

ENCADREMENT

- ✚ 1 directeur et son adjoint
- ✚ 1 animateur pour 8 jeunes dont un assistant sanitaire
- ✚ 1 surveillant de baignade

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du samedi 29/6 au vendredi 12/7						
du jeudi 11 au mercredi 24/7	14 jours	954	1034	1273	1432	1591
du mercredi 24/7 au mardi 6/8						
du mardi 6 au lundi 19/8						

Documents :

À transmettre avant le départ : copie de la carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité. Pass nautique. Autorisation parentale et certificat d'aptitude à la pratique de la plongée (pour les jeunes qui souhaitent pratiquer l'activité).

À fournir au départ : Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité.

Compagnie

12/16
ANS



PROPRIANO
Corse-du-Sud



Train de Paris à Toulon puis bateau jusqu'à Ajaccio puis car ou



Avion de Paris à Ajaccio puis car

+ d'infos, scannez-moi !





12/17
ANS



ITALIE, SLOVÉNIE,
CROATIE



Train de Paris à Grenoble
puis minibus



*Le meilleur des voyages,
merci pour tout ! Entre
musique et fous rires on ne
s'est jamais ennuyé pendant
les trajets. Il y avait une bonne
ambiance et en plus j'ai
appris à monter une tente !*



Rani, 14 ans

+ d'infos,
scannez-moi !



Boucle du Sud

Un séjour alliant mer et montagne, ville et campagne, culture et sport, le tout dans trois pays d'Europe du Sud.

ACTIVITÉS



Côme (Italie) : étape au bord du lac le plus connu d'Italie.

Venise (Italie) : les 118 îlots unis par 400 ponts font de Venise un endroit unique au monde. Au programme : visite des incontournables de cette ville-musée avec notamment le Palais des Doges, découverte de la ville à travers un city game.

Bled (Slovénie) : décor de carte postale en bord de lac de cette destination alpine pour profiter de multiples activités extérieures : canoë-rafting, baignades dans les cascades, jeux collectifs... Sans oublier une journée d'excursion à Ljubljana, la capitale de la Slovénie.

Crikvenica (Croatie) : c'est l'étape balnéaire sur cette côte de la mer Adriatique surnommée la "Riviera" de la Croatie. Au programme : baignade dans de magnifiques criques et au pied de cascades, snorkeling, bouée tractée.

Vérone et lac de Garde (Italie) : visite de la ville de Roméo et Juliette, journée au parc d'attractions Gardaland.

Le premier et le dernier jour auront lieu dans les Alpes françaises, à Alleverd et St-Michel-de-Maurienne, pour faire connaissance puis pour terminer avec un bilan du séjour.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Forte implication des jeunes dans l'orientation et le déroulement de leurs vacances
- Variété des sites et paysages entre mer, montagne et villes
- Itinérance riche, à proximité de la France

LIEU

De la montagne à la mer, de paysages naturels magnifiques aux mythiques Venise et Vérone, ce séjour permettra aux jeunes de voyager depuis les Alpes françaises jusqu'à la Croatie en passant par l'Italie et la Slovénie.

Pendant ce séjour, les participants dormiront dans des tentes igloo (3 places) dans des campings aménagés qui permettront un accès rapide et pratique aux activités.

Les déplacements se feront en minibus.

ENCADREMENT

- + 1 adulte pour 8 participants dont 1 directeur et une équipe d'animation avec assistant sanitaire
- + 1 animateur dédié à la conduite

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du lundi 8 au lundi 22/7 du lundi 15 au lundi 29/7	15 jours	1 068	1 157	1 424	1 602	1 780
du vendredi 2 au vendredi 16/8 du vendredi 9 au vendredi 23/8						

Documents :

À transmettre avant le départ : copie de la carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité, Pass nautique.

À fournir au départ : Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité, Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Toute autre éventuelle formalité nécessaire à l'entrée sur le territoire. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.



à partir de
1068€



Viva España !

Soleil, visites, baignades et sensations fortes :
bienvenue sur la Costa Brava !

ACTIVITÉS



Les plaisirs de l'eau :

Kayak de mer, ski-bus, baignades à la piscine de l'hôtel et sur les grandes plages à proximité ; sortie en mer d'une journée en catamaran avec snorkeling et barbecue organisée par les moniteurs du club nautique ; ainsi qu'une journée au parc aquatique Waterworld pour profiter de diverses attractions telles que piscines à vagues, toboggans, rapides...

Découvertes culturelles :

Deux journées à Barcelone : la première sera consacrée à la découverte de la ville menée par un guide : le Parc Guell, la Sagrada Familia, le vieux Barcelone, le port, la cité olympique. Les jeunes organiseront la seconde journée selon leurs centres d'intérêts, par petits groupes : balade sur les Ramblas, baignades sur les plages de Barcelone, etc...

Une journée à Tossa de Mar et Figueras : découverte du village et visite du musée Dali.

Sans oublier, les activités traditionnelles de vacances (grands jeux, tournois sportifs, randonnées) qui seront également au programme et des soirées qui se dérouleront à l'hôtel ou sur la plage. Des sorties en ville pourront aussi être organisées avec l'équipe d'animation.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Séjour très dynamique sur la Costa Brava
- Hôtel tout confort à quelques minutes de la plage
- Pour les amateurs de baignades et d'activités nautiques

LIEU

Le séjour se déroulera sur la Costa Brava, à Blanes ou Callela, deux stations balnéaires familiales situées à 70 km de Barcelone. Ce sont des lieux idéaux pour des vacances au soleil et au bord de la mer : grandes plages et criques permettent de pratiquer tous types d'activités nautiques.

Les jeunes séjourneront dans un hôtel 3* de l'une des deux villes, à quelques centaines de mètres des plages. Ils seront logés dans des chambres de 2 à 4 lits avec salle de bain et disposeront d'une grande piscine, ainsi que d'espaces d'activités dédiés aux groupes. Les jeunes prendront les repas au restaurant de l'hôtel sous forme de buffets variés.

ENCADREMENT

- ✚ 1 directeur
- ✚ 1 animateur pour 8 jeunes dont 1 assistant sanitaire

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du samedi 6 au jeudi 18/7 du jeudi 18 au mardi 30/7 du mardi 6 au dimanche 18/8	13 jours	951	1 031	1 268	1 427	1 586

Documents :

À transmettre avant le départ : pass nautique.

À fournir au départ : Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Toute autre éventuelle formalité nécessaire à l'entrée sur le territoire. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.

à partir de
951€



12/17
ANS



BLANES OU CALLELA

Espagne



Train de Paris à Perpignan
puis car

+ d'infos,
scannez-moi !





La Grèce d'île en île

à partir de

1046€



Une véritable aventure pour apprendre à voyager et découvrir des monuments et paysages uniques à Athènes et dans les îles Cyclades !

ACTIVITÉS



Les jeunes découvriront ce pays grâce à ce séjour itinérant en 4 étapes : Athènes (2 jours) et 3 îles de l'archipel des Cyclades - Paros, Naxos, et Santorin (12 jours).

Athènes : visite de l'Acropole et des autres vestiges antiques de la ville, balades dans les ruelles de la vieille ville, découverte des marchés et détente le soir dans les quartiers branchés.

Paros : découverte de ses villages de pêcheurs, de ses plages et ses criques cristallines.

Naxos : la plus grande île entre mer et montagne, randonnée au fameux Mont Zeus et visite d'un ou plusieurs petits villages typiques.

Santorin : la plus célèbre et la plus éloignée du continent, elle offre un spectacle naturel impressionnant grâce à son ancien volcan et ses eaux de source chaudes.

À chaque étape : baignades à volonté, un sport de bord de mer à Paros et Naxos (snorkeling, kayak de mer ou paddle), excursions en bateau, randonnées et visites.

Les animateurs proposeront aussi tout au long du séjour : des veillées, des grands jeux et autres jeux sportifs pour des vacances dynamiques !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Véritable aventure où chacun participe à la vie du groupe
- Un programme entre découvertes culturelles et naturelles
- Une grande variété de paysages spectaculaires

LIEU

La Grèce compte de nombreux trésors parmi son patrimoine naturel et historique, de sa capitale à ses îles paradisiaques. Au cours de ce séjour en itinérance, les jeunes seront hébergés en camping au confort simple à Naxos, Paros et Santorin (nuit en bungalows ou tentes aménagées) et dans un petit hôtel à Athènes (chambres de 2 ou 3 lits). Dans les îles les campings disposent d'une piscine et sont situés à proximité immédiate de la mer.

Les repas seront confectionnés par le groupe, avec la possibilité de manger au restaurant (une ou deux fois par étape).

Les transferts se feront en bus et en ferry entre les différentes îles.

ENCADREMENT

- ✚ 1 directeur
- ✚ 1 animateur pour 10 à 12 jeunes dont un assistant sanitaire

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du mardi 9 au lundi 22/7 du mardi 6 au lundi 19/8	14 jours	1046	1133	1394	1569	1743

Documents :

À transmettre avant le départ : copie de la carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité. Pass nautique.

À fournir au départ : Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Toute autre éventuelle formalité nécessaire à l'entrée sur le territoire. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.

12/17 ANS



GRÈCE



Avion de Paris à Athènes



Concept génial : repas et courses, tout préparé par les participants, autonomie au top !



Mila, 14 ans

+ d'infos, scannez-moi !



à partir de
503€

Londres Harry Potter

Un séjour pour découvrir les trésors de l'une des capitales les plus célèbres au monde et l'univers fantastique d'Harry Potter !

ACTIVITÉS

Original Tour Bus : découverte de Picadilly Circus, Carnaby Street, Oxford Street, Regent Street et des principaux monuments de Londres dans les fameux bus rouges à double pont.

Mini-croisière sur la Tamise entre le London Bridge et Big Ben.

Mme Tussauds : visite du plus ancien musée de cire du monde.

London Eye : tour dans la grande roue qui offre une vue impressionnante de Londres.

Découverte des principaux points d'intérêt et musées de la ville (au choix des jeunes) : Trafalgar Square, Chinatown, Picadilly Circus, Carnaby Street, Oxford Circus, Regent street, St Jame's Park, Hyde Park, British Museum, Science Museum, National Natural History Museum...

Shopping dans les quartiers de Soho et Camden.

Warner Bros studios : journée au parc Harry Potter où ont été tournés les films de la saga : décors à couper le souffle pour plonger dans l'univers du jeune sorcier.

Des veillées seront organisées pour terminer les journées : quizz musicaux, Loup Garou, Times Up...

ESPRIT DU SÉJOUR

- Condensé de Londres et de ses "incontournables"
- Séjour participatif pour apprendre à voyager
- Immersion dans la culture et la vie londonienne

LIEU

Londres est une ville riche en patrimoine historique, mais aussi une ville moderne, vibrante et à la pointe des tendances. Les jeunes découvriront les multiples facettes de cette ville en constante évolution.

Le groupe sera hébergé au Dolphin's Hotel (ou similaire), au cœur de Paddington, à proximité d'Hyde Park et de la rue animée d'Oxford Street. Les participants dormiront dans des chambres de 4 à 6 lits avec douches et sanitaires et pourront profiter du confortable salon de l'auberge et de son jardin arboré pendant les temps calmes.

ENCADREMENT

✚ 1 adulte pour 8 participants dont 1 directeur et une équipe d'animation avec assistant sanitaire

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du 8 au 12/7 du 15 au 19/7 du 19 au 23/8 du 26 au 30/8 du 21 au 25/10 du 28 /10 au 1/11	5 jours	503	545	671	755	839

Documents :

À transmettre avant le départ : copie du passeport en cours de validité.

À fournir au départ : Passeport en cours de validité. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Toute autre éventuelle pièce nécessaire à l'entrée sur le territoire. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.



LONDRES

Angleterre



Eurostar de Paris à Londres

+ d'infos,
scannez-moi !





14/17
ANS



BARCELONE
Espagne



1015 km



Avion de Paris à Barcelone ou train de Paris à Perpignan (ou Montpellier) puis car

à partir de **630€** Barcelone PortAventura

Un séjour pour découvrir le charme de Barcelone avec une escapade à Port Aventura !

ACTIVITÉS



Découverte de Barcelone : sur les traces de Gaudi et ses oeuvres les plus connues : la Sagrada Família, le Parc Güell ou encore la Casa Mila ; shopping sur la Rambla, l'avenue piétonne la plus célèbre de la ville ; visite du Parc Montjuïc, poumon vert de la ville et de son château ; promenade dans les nombreux quartiers emblématiques de la ville.

Visite du Camp Nou et de son musée, l'un des plus grands stades au monde qui accueille la fameuse équipe du FC Barcelone.

Musée Picasso : découverte du travail de jeunesse de l'artiste et sa relation avec Barcelone qu'il aimait tant.

Plage : pour des tournois sportifs et éventuellement profiter d'une baignade.

Port Aventura : 1 journée dans l'un des parcs d'attractions les plus importants d'Europe avec ses 6 mondes à thèmes et ses 40 attractions !

ESPRIT DU SÉJOUR

- Entre activités fun et découvertes culturelles
- Profiter de la douceur de l'automne catalan
- Pour vivre une semaine "à l'espagnole"

LIEU

Barcelone est une ville cosmopolite qui rayonne à travers l'Europe grâce à ses ambiances très variées et son activité foisonnante !

Les jeunes seront hébergés à l'auberge Yellow Nest Hostel Barcelona (ou similaire), située à 15 mn du cœur de la ville et à proximité immédiate du stade Camp Nou. Les participants dormiront dans des chambres de 4 à 6 lits avec salles de bains à chaque étage et pourront profiter des nombreuses activités proposées sur place : fléchettes, billard, ping-pong...

ENCADREMENT

- + 1 directeur
- + 1 animateur pour 10 jeunes dont 1 assistant sanitaire

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 20 au samedi 26/10	7 jours	630	683	840	945	1050

Documents :
À transmettre avant le départ : copie de la carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité.

À fournir au départ : Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Toute autre éventuelle formalité nécessaire à l'entrée sur le territoire.

Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.



+ d'infos, scannez-moi !





THAÏLANDE



Avion de Paris à Bangkok avec escale



C'était ma dernière colo et la plus belle aussi ! Un cadre magnifique, des habitants toujours souriants et des activités qui nous ont permis de nous rapprocher d'eux !



Laura, 17 ans

+ d'infos, scannez-moi !



Thaïlande : des hommes, des îles et des éléphants

Découverte d'une autre Thaïlande, loin des sentiers battus, où la rencontre et l'échange sont au cœur de ce séjour.

ACTIVITÉS



à partir de

1635€

Bangkok : découverte de la capitale cosmopolite, de ses temples Wat Pho, Wat Phrat Kaeo, Wat Arun et du Palais royal, sans oublier China Town, le quartier d'affaires et les marchés de la ville. Traditionnelle descente du fleuve Praya.

Chiang Mai : le poumon vert thaïlandais, entre collines et forêts tropicales. Découverte de la ville et visite de ses temples.

Thuong Luang : immersion dans la vie quotidienne d'une famille thaïlandaise avec qui les jeunes partageront des moments privilégiés, entre parties de pêche, ateliers cuisine, linguistique (pour appréhender quelques mots thaïlandais) et boxe thaï ; mais aussi visite du temple Ban Thang Luang et des ateliers d'artisans ; excursion vélo...

Parc National de Doi Inthanon : dans le camp des éléphants, les jeunes auront l'occasion de s'investir pour une espèce protégée tout en passant du temps avec ces géants de la jungle. Le groupe séjournera dans un village de Cornacs et participera aux soins et à la protection des éléphants.

Île de Ko Samet : les jeunes profiteront d'un environnement marin magnifique avec des plages paradisiaques : eaux turquoise et sable blanc. Excursion en bateau et snorkeling.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Séjour solidaire pour découvrir ce pays autrement
- Immersion villageoise au sein d'une famille thaï
- Expérience unique mélangeant visites culturelles et rencontres

LIEU

Prendre les chemins de traverse à la rencontre des hommes, des éléphants et de la culture thaï, c'est ce que propose ce séjour.

Les jeunes seront hébergés dans des hôtels typiques à Bangkok et Chiang Mai. Lors de l'escapade "éléphantesque", ils dormiront dans une grande hutte en bambou à proximité du camp d'éléphants situé dans le parc national de Doi Inthanon. À Thuong Luang, c'est une grande maison individuelle privée qui les accueillera dans un environnement campagnard. Enfin sur l'île de Ko Samet, ils seront installés dans des bungalows au bord de l'eau.

ENCADREMENT

- ✚ 1 directeur
- ✚ 1 animateur pour 12 jeunes dont un assistant sanitaire

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du mercredi 10 au samedi 27/7 du lundi 5 au jeudi 22/8	18 jours	1 635	1 771	2 180	2 452	2 725

Documents : À transmettre avant le départ : copie du passeport valide 6 mois après la date du retour. À fournir au départ : Passeport valide 6 mois après la date du retour. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Toute autre éventuelle formalité nécessaire à l'entrée sur le territoire. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.



14/17
ANS



AFRIQUE DU SUD



Avion de Paris
à Johannesburg

+ d'infos,
scannez-moi !



nouveau

Afrique du Sud : Safari en terre Zoulou

Aventure itinérante unique à la découverte d'espaces naturels à couper le souffle avec leurs impressionnants animaux sauvages et à la rencontre de tribus autochtones.

ACTIVITÉS



Pretoria (2 jours) : visite de la ville avec notamment un passage par le Union Building, siège du gouvernement Sud-Africain.

Hazyview et parc Kruger (8 jours) : l'étape la plus longue du séjour où les jeunes feront de nombreuses découvertes : le Blyde River Canyon, l'un des plus longs canyons du monde avec ses Three Rondavels, sommets en forme de huttes africaines ; la God's Window l'un des points de vue les plus spectaculaires de toute l'Afrique du Sud ; le Pilgrim's rest, petit village musée sur les chercheurs d'or ; et bien entendu le fameux parc Kruger, l'une des plus grandes réserves animalières naturelles d'Afrique, afin de tenter d'y observer les Big Five (lion, léopard, éléphant, buffle et rhinocéros) et d'approcher des centaines d'autres espèces.

Lansaria (2 jours) : immersion dans un village culturel et traditionnel pour y découvrir les traditions et modes de vies de 5 tribus : Zoulou, Pedi, Xhosa, Basotho et N'débélé.

Johannesburg (1 jour) : balade dans la ville et visite du musée de l'Apartheid.

Sun City (2 jours) : l'étape détente du séjour ! Les jeunes pourront se divertir au cœur d'un complexe de loisirs aquatiques dans un jardin tropical.

Les jours de transport aller et retour sont à ajouter à ce programme.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Safari pour un dépaysement total
- Expériences inoubliables avec la rencontre de tribus
- Forte implication des participants dans leurs vacances

LIEU

L'Afrique du Sud, nation aux paysages variés, allie une diversité culturelle unique à une riche histoire notamment marquée par la lutte contre l'apartheid. Ses célèbres parcs nationaux abritent une faune exceptionnelle, tandis que ses villes dynamiques reflètent un fascinant mélange entre traditions ancestrales et modernité émergente.

Tout au long du séjour le groupe sera hébergé en maisons traditionnelles et auberges de jeunesse, dans des chambres de 2 à 8 personnes.

ENCADREMENT

- ✚ 1 directeur
- ✚ 1 animateur pour 10 jeunes

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du lundi 15 au mercredi 31/7 du lundi 12 au mercredi 28/8	17 jours	1 613	1 747	2 150	2 419	2 688

Documents :

À transmettre avant le départ : copie du passeport valide 4 mois après la date du retour.
À fournir au départ : Passeport valide 4 mois après la date du retour. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Copie du certificat de naissance. Lettre de consentement parental (notice transmise dans le carnet de voyage). Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.



à partir de
1 613€



à partir de

2078€

California Dreamin : USA Côte Ouest

Un circuit pour les amoureux de nature sauvage, de déserts, de grandes villes et de paysages à couper le souffle !

ACTIVITÉS



Los Angeles : découverte de Beverly Hills, Hollywood boulevard, Venice beach, Santa Monica... et journée au parc d'attraction Universal Studios.

Las Vegas : la ville la plus excentrique du monde ! Dès que la nuit tombe, place aux lumières et à l'effervescence des fameux casinos. Une balade en limousine y sera programmée.

San Francisco : découverte de la plus européenne des villes américaines avec le Golden Gate, Union Square, Chinatown, Fisherman Wharf et son fameux cable car.

Grand Canyon : les expressions manquent pour définir cette formation naturelle creusée par la rivière Colorado. Une randonnée permettra de profiter de ce lieu unique.

Monument Valley : balade à cheval comme de vrais indiens Navajo, au milieu de paysages dignes de western.

Lake Powell : baignade et découverte de ce très beau lac.

Mesa Verde ou Bryce Canyon : randonnée à la découverte de ces magnifiques paysages de roches.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Chevauchée exceptionnelle des déserts de l'Arizona aux plages du Pacifique
- Aventure humaine où chacun sera acteur de ses vacances
- Découverte des plus beaux paysages de l'ouest américain

LIEU

Des cités mythiques comme Los Angeles, Las Vegas et San Francisco au spectacle grandiose du Grand Canyon, les jeunes plongeront à la découverte de paysages où la notion d'immensité prend tout son sens.

Pendant ce road trip, les participants dormiront sous tente dans des campings aménagés lors des étapes dans les parcs nationaux. Pour les étapes à Los Angeles, Las Vegas et San Francisco, les jeunes seront hébergés en motel dans des chambres de 4 à 5 personnes avec sanitaires.

Les déplacements sur place se feront en minibus et la liaison entre Las Vegas et San Francisco via un vol intérieur.

ENCADREMENT

- + 1 directeur
- + 1 animateur pour 10 enfants

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du samedi 6 au mercredi 24/7	19 jours	2 078	2 252	2 771	3 118	3 464
du mercredi 10 au dimanche 28/7						
du jeudi 8 au lundi 26/8						
du samedi 10 au mercredi 28/8						

Documents :

À transmettre avant le départ : copie du passeport valide après la date du retour. À fournir au départ : Passeport valide après la date du retour. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Formulaire ESTA (payant - démarches à effectuer au plus tard 72h avant le départ). Toute autre éventuelle formalité nécessaire à l'entrée sur le territoire. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.



ÉTATS-UNIS



Avion de Paris à Los Angeles à l'aller et de San Francisco à Paris au retour

+ d'infos, scannez-moi !





ÉTATS-UNIS



Avion de Paris à Miami
à l'aller et de New York à
Paris au retour

+ d'infos,
scannez-moi !



nouveau

East Coast baby : 2078€ USA Côte Est

à partir de

2078€

Ce séjour itinérant de Miami à New York offrira un magnifique panel de la côte est des Etats-Unis entre villes mythiques, plages et espaces naturels uniques !

ACTIVITÉS



Miami : visite du Art Deco District et ses constructions splendides datant des années folles ; farniente et baignade à Miami Beach, une immense plage de sable blanc qui longe la ville ; balade le long d'Ocean drive pour flâner entre les étals des vendeurs et les sportifs sur la plage.

Parc national des Everglades : balade en airboat dans les marécages, au milieu des alligators ; découverte du parc national.

Fort Myers : farniente, baignade et découverte d'îles comme Sanibel ou Captiva.

Orlando : évasion le temps d'une journée à sensations fortes au parc d'attractions Island of Adventures ; passage obligatoire par les outlets d'Orlando pour y faire un peu de shopping !

New York : passage par le building Summit pour profiter de sa vue incroyable sur la ville ; balade sur la 5th avenue et ses boutiques de luxes ; découverte de Times Square et de la merveilleuse gare de Central Station ; balade dans les incontournables quartiers de Chinatown, Little Italy, Greenwich et Wall Street ; passage par le One World Trade ; visite du musée d'Ellis Island et de la Statue de la Liberté ; comédie musicale à Broadway ; match de sport US selon le calendrier ; musée au choix des jeunes.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Une grande variété de paysages et d'activités
- Séjour entre farniente et découvertes culturelles
- Un apprentissage du voyage itinérant pour gagner en autonomie

LIEU

Le groupe traversera la Floride, État ensoleillé et fascinant fait de plages interminables, de parcs naturels exotiques et de villes vibrantes avant de découvrir l'unique New York.

Pendant ce séjour les jeunes seront hébergés en motel ou auberge de jeunesse selon les étapes.

Les déplacements sur place se feront en minibus en Floride, en transports en commun à New York et la liaison entre Miami et New York via un vol intérieur.

ENCADREMENT

- ✚ 1 directeur
- ✚ 1 animateur pour 10 enfants

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 7 au jeudi 25/7 du vendredi 12 au mardi 30/7 du dimanche 4 au samedi 22/8	19 jours	2 078	2 252	2 771	3 118	3 464

Documents :

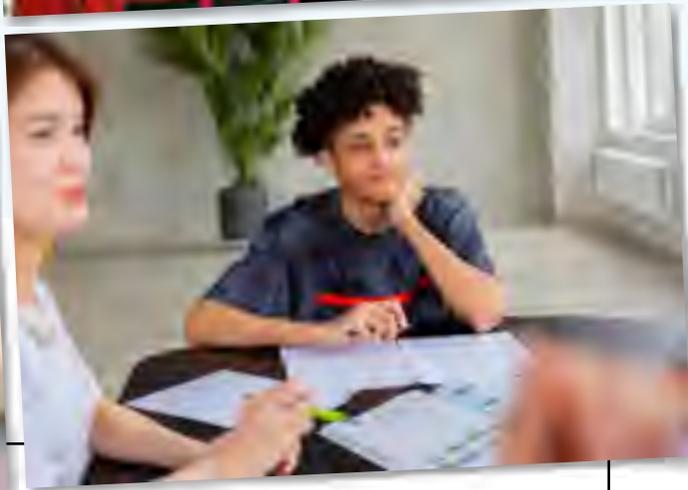
À transmettre avant le départ : copie du passeport valide après la date du retour.
À fournir au départ : Passeport valide après la date du retour. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Formulaire ESTA (payant - démarches à effectuer au plus tard 72h avant le départ). Toute autre éventuelle formalité nécessaire à l'entrée sur le territoire.
Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.



L'APAS-BTP propose des séjours linguistiques variés

- Pour les enfants de 7 à 17 ans de tous niveaux
- En Angleterre, en Irlande au Canada et même en France
- En résidence ou en famille d'accueil

Pour vivre une aventure unique tout en perfectionnant son anglais pendant les vacances !



Profitez d'avantages exclusifs avec Anglophiles Academic :

EARLY BOOKING : - 50 € pour les réservations effectuées jusqu'au 3 mai 2024¹

FIDÉLITÉ : - 75 € pour la réservation d'une famille ayant déjà fait une inscription auprès d'Anglophiles Academic via l'APAS-BTP entre l'hiver 2018 et le printemps 2024²

1. Pour toute réservation effectuée jusqu'au 3 mai 2024 inclus, pour des séjours se déroulant à l'été ou l'automne 2024.

2. Pour toute réservation d'une famille ayant déjà inscrit un ou plusieurs enfants auprès d'Anglophiles Academic entre l'hiver 2018 et le printemps 2024, pour des séjours se déroulant à l'été ou l'automne 2024.

British Village

Séjour linguistique au cœur d'un village anglais reconstitué dans un château du Val de Loire !

ACTIVITÉS



Les enfants recevront à leur arrivée un passeport britannique avec un nom et un prénom anglais. La langue officielle du village sera celle de Shakespeare, utilisée le plus souvent possible dans la vie de tous les jours. Dans le village, les enfants trouveront le "pub" pour acheter ses friandises et se rafraîchir, "the post office" pour acheter ses cartes postales ou encore "the Bank" pour y déposer son argent de poche. Tout au long du séjour les enfants défendront les couleurs de l'une des 4 nations du Royaume-Uni pour faire gagner des points à son pays au travers de jeux et tournois.

Cours d'anglais : 18h en été et 15h à l'automne

L'accent sera mis sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Maximum 12 à 16 élèves par classe selon l'âge. Les cours seront dispensés par des professeurs d'anglais qualifiés, anglophones pour les collégiens et francophones pour les enfants du primaire. Un test en début de séjour permettra d'évaluer les connaissances des participants et de les répartir par groupes de niveaux.

Activités sportives et loisirs :

Football, badminton, équitation, grands jeux, piscine, rallye vélo, etc., ainsi que 2 journées d'excursions à Loches avec visite du château et au Futuroscope (pour les séjours de l'été uniquement).

ESPRIT DU SÉJOUR

- Véritable séjour linguistique en France
- Ambiance "so British"
- Programme d'activités culturelles et sportives en plus des cours

LIEU

Le groupe séjournera aux portes de la Touraine, au sein du Lycée Agricole Privé de Saint-Cyran-du-Jambot qui prendra pour ce séjour la forme d'un village britannique. Situé au cœur d'un parc de 12 hectares, le site possède des salles de classe, des terrains de sport et de nombreux espaces extérieurs.

Les participants seront logés dans des chambres de 6 à 8 lits avec sanitaires à chaque étage.

ENCADREMENT

- + 1 directeur
- + 7/10 ans : 1 animateur pour 7 à 8 enfants ; 11/14 ans : 1 animateur pour 10 à 12 jeunes
- + 1 assistant sanitaire
- + Des professeurs d'anglais qualifiés pour les cours

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du jeudi 11 au lundi 22/7 du jeudi 8 au lundi 19/8	12 jours	923	1 000	1 231	1 384	1 538
du samedi 19 au vendredi 25/10	7 jours	603	653	804	904	1 005

Documents :

À transmettre avant le départ : fiche d'inscription Anglophiles. Règles de conduite résidence.

À fournir au départ : attestation carte vitale des parents.

1 Réductions complémentaires : Early booking : - 50 € pour une réservation effectuée jusqu'au 3 mai 2024 inclus pour des séjours se déroulant à l'été ou l'automne 2024. **Fidélité : - 75 €** pour toute réservation d'une famille ayant déjà inscrit un ou plusieurs enfants auprès d'Anglophiles Academic entre l'hiver 2018 et le printemps 2024, pour des séjours se déroulant à l'été ou l'automne 2024.



à partir de
603€



7/14
ANS



SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT

Indre



Train de Paris à Tours ou Saint-Pierre-des-Corps puis car



Early booking : - 50€¹



Remise fidélité : - 75€¹

+ d'infos,
scannez-moi !



à partir de
775€

Linguistique en Irlande

Welcome to Ireland ! En famille ou en collège, une expérience authentique pour apprendre l'anglais.

ACTIVITÉS

Ce séjour associe un rythme harmonieux de cours à des activités variées : idéal pour progresser en anglais !

Cours d'anglais du lundi au vendredi matin, au programme : grammaire, jeux de rôle, débats et lectures basées sur la pratique orale. Organisation par groupes de niveaux de 10 à 15 élèves avec tests en début et en fin de séjour. Les jeunes repartiront avec un diplôme.

Des activités sportives et de loisirs spécifiques à la culture irlandaise seront proposées chaque après-midi pour découvrir le pays de manière ludique : initiation aux danses et sports traditionnels, cours de tin-whistle (flûte) et excursions. Mais aussi : sports nautiques, randos à vélo, piscine, bowling, sports et jeux collectifs.

Pour les séjours en collège des veillées seront organisées tous les soirs, tandis que pour les séjours en famille les soirées se dérouleront dans le cadre de vie des familles irlandaises.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Pays accueillant et chaleureux
- Découverte d'une nouvelle culture
- Formation basée sur la pratique orale

LIEU

Sa proximité avec la France, sa culture et l'accueil chaleureux de ses habitants font de l'Irlande une excellente destination pour un séjour linguistique.

Deux formules au choix à l'inscription :

Séjour en famille : l'hébergement se fera seul ou à deux (sur demande), les familles d'accueil habitent à proximité des lieux où sont prévus les cours et activités. Tous les déplacements se feront à pied.

Séjour en collège : les participants seront hébergés dans des villes d'accueil en fonction de la tranche d'âge. Les différentes résidences disposent de chambres de 3 à 6 lits avec sanitaires complets, de salles de cours et d'activités et de terrains extérieurs.

ENCADREMENT

- ✦ 1 responsable local irlandais et 1 directeur pour les séjours en collège
- ✦ 1 animateur pour 8 jeunes
- ✦ Des professeurs diplômés pour les cours d'anglais

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
Famille						
du samedi 6 au vendredi 19/7 du vendredi 19/7 au jeudi 1/8 du jeudi 1 au mercredi 14/8 du mercredi 14 au mardi 27/8	14 jours	1 090	1 181	1 453	1 635	1 817
du samedi 19 au samedi 26/10	8 jours	775	839	1 033	1 162	1 292
Collège						
samedi 6 au vendredi 19/7 du vendredi 19/7 au jeudi 1/8 du jeudi 1 au mercredi 14/8	14 jours	1 153	1 249	1 537	1 729	1 922

Documents : À transmettre avant le départ : copie de la carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité. Fiche linguistique (seulement pour les séjours en famille). Pass nautique (seulement pour l'été). **À fournir au départ** : Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Toute autre éventuelle formalité nécessaire à l'entrée sur le territoire. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.



11/17
ANS



IRLANDE



Avion de Paris à Dublin
puis car

+ d'infos,
scannez-moi !





11/17
ANS



ANGLETERRE



Eurostar de Paris à Londres puis car ou train régional



ou autocar depuis Paris avec traversée en bateau.

Early booking : - 50€¹

Remise fidélité : - 75€¹

+ d'infos, scannez-moi !



Langue & Loisirs en famille

à partir de
781€

Un séjour en famille avec cours, pour progresser en anglais tout en se familiarisant avec la culture et le mode de vie britanniques !

ACTIVITÉS



Cours d'anglais : séjour de 8 jours : 15h ; séjours de 12 et 14 jours : 24h ; séjour de 21 jours : 33h. Assurés par des professeurs qualifiés, l'approche y sera essentiellement orale. Des tests de niveau seront effectués la première matinée afin de constituer des groupes homogènes de 15 élèves maximum.

Activités sportives et de loisirs : les après-midis seront consacrés à des grands jeux, visites et excursions ou activités sportives.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Immersion dans la culture britannique
- Mobilisation des acquis en famille au quotidien
- Expérience pour gagner en autonomie

LIEU

Les régions d'accueil sont : Lincolnshire, Cambridgeshire, Nottinghamshire, Norfolk, Devon, Buckinghamshire, Leicestershire ou Greater Manchester. Les placements se feront automatiquement sur la base de 2 jeunes francophones par famille. Selon la composition du groupe et la disponibilité des familles d'accueil, certains jeunes pourront être placés seuls ou avec un animateur. Les soirées et weekends se passeront en famille.

ENCADREMENT

- + 1 directeur
- + 1 animateur pour 10 à 12 jeunes
- + Des professeurs d'anglais qualifiés pour les cours

À SAVOIR

Ce séjour s'adresse à des jeunes ayant déjà effectué leur année de 6^e, autonomes, sachant s'adapter à une nouvelle langue, à un autre mode de vie et à une autre culture. L'ouverture d'esprit est le maître mot pour s'intégrer au mieux à la famille d'accueil.

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du lundi 8 au dimanche 21/7 du jeudi 18 au mercredi 31/7 du dimanche 4 au samedi 17/8 du mardi 13 au lundi 26/8	14 jours	1 259	1 364	1 679	1 889	2 099
du dimanche 7 au samedi 27/7 du dimanche 4 au samedi 24/8	21 jours	1 455	1 576	1 940	2 182	2 424
du samedi 19 au samedi 26/10	8 jours	781	846	1 041	1 171	1 301
du samedi 19 au mercredi 30/10	12 jours	970	1 050	1 293	1 454	1 616

Documents : À transmettre avant le départ : fiche d'inscription Anglophiles. Règles de conduite famille. **À fournir au départ** : passeport en cours de validité. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Toute autre éventuelle pièce nécessaire à l'entrée sur le territoire. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.

¹ **Réductions complémentaires** : Early booking : - 50 € pour une réservation effectuée jusqu'au 3 mai 2024 inclus pour des séjours se déroulant à l'été ou l'automne 2024. **Fidélité** : - 75 €, pour toute réservation d'une famille ayant déjà inscrit un ou plusieurs enfants auprès d'Anglophiles Academic entre l'hiver 2018 et le printemps 2024, pour des séjours se déroulant à l'été ou l'automne 2024.



nouveau

Liverpool College

Un séjour linguistique à Liverpool pour travailler son anglais comme un étudiant, dans la ville qui a vu naître les célèbres Beatles !

ACTIVITÉS



Cours d'anglais : 24h

Des méthodes interactives et ludiques seront privilégiées pendant les cours tout en intégrant les fondamentaux liés à la grammaire et au lexique. L'accent sera mis sur la communication orale pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Maximum 15 étudiants par classe. Les cours seront dispensés par des professeurs d'anglais qualifiés anglophones. Un test en début de séjour permettra d'évaluer les connaissances des participants et de les répartir par groupes de niveaux.

Activités de loisirs et culturelles :

Visites possibles parmi les principaux points d'intérêts de Liverpool : Beatles Museum - Crosby Beach - Liverpool Football Stadium - Tate Gallery - Maritime Museum - Museum of Liverpool - Liverpool Docks. Deux excursions d'une journée seront organisées pour découvrir la région : Manchester, York ou encore Blackpool. Veillées organisées par l'équipe d'animation tous les soirs.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Expérience unique dans un collège typiquement britannique
- Équilibre entre cours, activités sportives et découvertes
- Découverte de la 2^e plus grande ville d'Angleterre

LIEU

Le séjour aura lieu à Liverpool, ville emblématique du nord-ouest de l'Angleterre forte d'un riche héritage musical incarné par les Beatles. Vibrante, chaleureuse et pleine d'énergie, la ville offre une expérience culturelle et historique inoubliable.

Les jeunes seront logés en résidence universitaire dans des chambres doubles ou individuelles. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatives. Les petits déjeuners anglais et continentaux et deux repas chauds par jour seront pris dans le restaurant self-service de la résidence.

ENCADREMENT

- ✚ 1 directeur
- ✚ 1 animateur pour 10 à 12 jeunes ; équipe d'encadrement internationale
- ✚ Des professeurs d'anglais qualifiés pour les cours

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du jeudi 11 au mercredi 24/7	14 jours	1 259	1 364	1 679	1 889	2 099
du jeudi 18 au mercredi 31/7						
du vendredi 2 au jeudi 15/8						

Documents : À transmettre avant le départ : fiche d'inscription Anglophiles. Règles de conduite résidence. **À fournir au départ :** Passeport en cours de validité. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Toute autre éventuelle pièce nécessaire à l'entrée sur le territoire. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.

1 Réductions complémentaires : Early booking : - 50 € pour une réservation effectuée jusqu'au 3 mai 2024 inclus pour des séjours se déroulant à l'été ou l'automne 2024. **Fidélité : - 75 €** pour toute réservation d'une famille ayant déjà inscrit un ou plusieurs enfants auprès d'Anglophiles Academic entre l'hiver 2018 et le printemps 2024, pour des séjours se déroulant à l'été ou l'automne 2024.

à partir de
1 259€

13/17
ANS



LIVERPOOL
Angleterre



Eurostar de Paris à Londres puis car ou train régional



ou autocar depuis Paris avec traversée en bateau.



Early booking : - 50€¹



Remise fidélité : - 75€¹

+ d'infos,
scannez-moi !





13/17
ANS



CANADA



Avion de Paris à Toronto.



Early booking : - 50€¹



Remise fidélité : - 75€¹

+ d'infos,
scannez-moi !



L'anglais au Canada

à partir de

2 066€

**Séjour dépaysant au sein d'une famille canadienne
chaleureuse qui permettra à chaque jeune de
pratiquer quotidiennement l'anglais.**

ACTIVITÉS



Cours d'anglais : 33h pendant le séjour.

Les cours seront dispensés par des professeurs d'anglais qualifiés. Un test de niveau, la première matinée, permettra la formation de classes homogènes de 15 élèves maximum. L'approche pédagogique et le matériel seront adaptés aux besoins de chaque groupe.

Activités de loisirs et de détente

Elles seront organisées l'après-midi : bowling, baseball, laser game, natation, cinéma, billard... Des excursions seront également au programme : chutes du Niagara avec balade en bateau ; parc d'attractions de Wonderland, l'un des plus grands du Canada avec plus de 200 attractions ; journée à Toronto avec visite de la célèbre "CN Tower".

Les soirées et les weekends seront passés en famille pour découvrir le mode de vie canadien.

ESPRIT DU SÉJOUR

- Dépaysement total dans la province d'Ontario
- Immersion chaleureuse chez nos voisins d'outre-Atlantique
- Cours et activités en groupe

LIEU

Les villes d'accueil sont situées dans la province anglophone de l'Ontario, réputée pour ses magnifiques paysages et ses nombreux lacs et rivières, sans oublier ses célèbres chutes du Niagara. La répartition dans les villes sera assurée selon l'âge et le niveau d'anglais des participants.

Chaque jeune sera hébergé dans une famille d'accueil sélectionnée avec soin, dont il sera le seul invité francophone.

ENCADREMENT

- + 1 adulte pour 15 jeunes dont 1 directeur local et une équipe d'animation franco-canadienne
- + Des professeurs d'anglais qualifiés pour les cours

À SAVOIR

Ce séjour s'adresse à des jeunes autonomes sachant s'adapter à une nouvelle langue, à un autre mode de vie et à une autre culture. L'ouverture d'esprit est le maître mot pour s'intégrer au mieux à la famille d'accueil.

Périodes/Tarifs	Durée	T0	T1	T2	T3	T. av. subvention
du dimanche 7 au dimanche 28/7 du dimanche 4 au dimanche 25/8	22 jours	2 066	2 238	2 754	3 099	3 443

Documents : À transmettre avant le départ : copie du passeport valide après la date du retour. Fiche d'inscription Anglophiles. Complément de dossier Canada. **À fournir au départ :** Passeport valide après la date du retour. Autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*01) avec copie de la pièce d'identité du signataire. Copie du livret de famille (si nom du signataire différent du participant). Formulaire AVE (payant - démarches à effectuer au plus tard 72h avant le départ). Toute autre éventuelle formalité nécessaire à l'entrée sur le territoire. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat.

¹ **Réductions complémentaires :** Early booking : - 50 € pour une réservation effectuée jusqu'au 3 mai 2024 inclus pour des séjours se déroulant à l'été ou l'automne 2024.

Fidélité : - 75 € pour toute réservation d'une famille ayant déjà inscrit un ou plusieurs enfants auprès d'Anglophiles Academic entre l'hiver 2018 et le printemps 2024, pour des séjours se déroulant à l'été ou l'automne 2024.



Encore plus d'offres dans les catalogues de nos partenaires

Découvrez d'autres séjours et profitez d'offres exclusives avec l'UCPA, Telligo, Anglophiles Academic et Thalie.

Profitez de remises spéciales négociées pour vous

et d'une subvention APAS-BTP de 5 % à 30 % (jusqu'à 300 € à déduire ; voir www.apas.asso.fr)



UCPA odyssee 6-17 ans
séjours sportifs - Printemps/Été/Automne 2024

-5%

- 5 % hors assurance et hors transport



2024 de 6 à 25 ans
Séjours linguistiques et Colonies de Vacances
Hiver - Printemps - Été - Toussaint

jusqu'à -10%

- 10 % sur les séjours avec transport en train et
- 8 % sur les séjours avec transport en avion.
Hors assurance.



THALIE ETÉ 2024

-5%

- 5 % hors assurance et hors transport



Telligo

-6%

- 6 % hors assurance et hors transport

POUR EN PROFITER, C'EST TRÈS SIMPLE :

- 1** Choisissez un séjour dans les catalogues UCPA, Telligo, Anglophiles Academic ou Thalie.
- 2** Munissez-vous de votre n° d'identifiant (CUA)
- 3** Appelez un conseiller vacances au **01 84 990 999** pour réserver le séjour choisi

ATTENTION !

AFIN DE POUVOIR BÉNÉFICIER DES REMISES NÉGOCIÉES ET DES SUBVENTIONS, LES DEMANDES DE RÉSERVATION DEVRONT OBLIGATOIREMENT ÊTRE ADRESSÉES À L'APAS-BTP.

Les Conditions Générales de Vente qui s'appliquent sont celles du partenaire.



CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE APAS-BTP VACANCES JEUNES

Mise à jour : janvier 2024

1. L'APAS-BTP

L'APAS-BTP (Association Paritaire d'Action Sociale du Bâtiment et des Travaux Publics) est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 23 mai 1946 dont le siège social est situé 14-18, rue de la Vanne – CS 40064 – 92541 Montrouge Cedex.

N° SIREN 775 682 313. Code APE 9499 Z.

Garant : Atradius Credit Insurance NV.

44, avenue Georges Pompidou - 92596 Levallois Perret.

Assureur : MMA IARD – 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans cedex 09.

L'association, fondée par les partenaires sociaux de la profession, est gérée par un conseil d'administration paritaire :

collège des employeurs : Fédération Française du Bâtiment Grand Paris, Fédération Française du Bâtiment région Ile-de-France (78 - 91 - 95), Fédération Régionale des Travaux Publics d'Ile-de-France, C.A.P.E.B.

collège des salariés : FG FO Construction, SNCT BTP C.F.E.C.G.C, Union régionale professionnelle du BTP Ile-de-France C.F.T.C, C.F.D.T Fédération construction bois, FNSCBA C.G.T.

L'APAS-BTP est titulaire d'une immatriculation tourisme ATOUT France IM075110023. L'APAS-BTP est adhérente à l'UNAT-IDF, créée en 1986 au sein de l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme), fondée en 1920 et reconnue d'utilité publique par décret du 2 mai 1929, 8, rue César Franck 75015 Paris.

2. BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires sont les salariés des entreprises adhérentes et leur famille.

On entend par "leur famille" les membres suivants :

> le conjoint marié ou pacsé, à défaut le concubin si les conditions suivantes sont remplies :

- le concubinage est notoire s'il est justifié par un domicile commun
- il n'existe aucun lien matrimonial ou de Pacs de part et d'autre
- le bénéficiaire et son concubin ont domicilié leurs déclarations de revenus auprès de l'administration fiscale à la même adresse au cours de l'exercice précédent, ou bien ils ont plusieurs enfants en commun (enfants nés de leur union ou adoptés ou enfants à naître de leur union lorsque le lien de filiation avec le bénéficiaire décédé est reconnu par l'état civil)

• le concubin ne bénéficie pas d'avantages de même nature au titre d'une autre personne que le bénéficiaire

> les enfants mineurs du bénéficiaire

> les enfants majeurs du bénéficiaire, âgés de – 26 ans, rattachés à son foyer fiscal

> les enfants du bénéficiaire décédé jusqu'à leur majorité civile

> les petits-enfants du bénéficiaire jusqu'à leur majorité civile

> les enfants mineurs du conjoint du bénéficiaire à charge du foyer fiscal

> les conjoints veufs ou veuves, non remariés ou pacsés, pendant l'année qui suit le décès quelle qu'en soit la cause

> tous les apprentis des métiers du BTP effectuant leur formation dans un CFA ou une école adhérente à l'APAS-BTP dans des conditions spécifiques liées à l'âge de l'apprenti bénéficiaire et limitées à la durée du cursus de formation au métier du BTP

> les retraités du BTP titulaires de la "Cartapas ou CUA retraités" en cours de validité (cotisation de 24,50 €/an) avec les restrictions suivantes :

- **Vacances Jeunes (pour les enfants du retraité uniquement) :**

La facturation est basée sur le tarif avant subvention.

3. SUBVENTIONS APAS-BTP

L'APAS-BTP apporte une aide aux vacances à ses bénéficiaires sous la forme d'une subvention attribuée d'après le quotient familial calculé selon la formule "revenu fiscal de référence/ nombre de parts". Cette aide est modulée selon quatre tranches :

- T0 : quotient familial inférieur ou égal à 9 000 €
- T1 : quotient familial compris entre 9 001 et 18 000 €
- T2 : quotient familial compris entre 18 001 et 28 800 €
- T3 : quotient familial supérieur à 28 801 €

Séjours APAS-BTP

T0 : subvention de **70 %** ; T1 : subvention de **55 %** ;

T2 : subvention de **45 %** ; T3 : subvention de **30 %**

Séjours programmés avec les partenaires

T0 : subvention de **40 %** ; T1 : subvention de **35 %** ;

T2 : subvention de **20 %** ; T3 : subvention de **10 %**

NB. La subvention est déjà déduite des tarifs publiés dans le catalogue.

La subvention du séjour "Conduite accompagnée" porte uniquement sur la partie séjour ; une réduction du forfait conduite est déjà déduite.

Séjours "Catalogues partenaires" à réserver obligatoirement par l'intermédiaire de l'APAS-BTP dans l'un des catalogues partenaires (UCPA, Telligo ou Anglophiles Academic).

T0 : subvention de **30 %** ; T1 : subvention de **15 %** ;

T2 : subvention de **10 %** ; T3 : subvention de **5 %** avec un minimum de 25 € et un maximum de 300 € par réservation.

Apprentis des métiers du BTP (voir bénéficiaires) âgés de moins de 18 ans :

application du tarif T0 (quel que soit le quotient familial). Vous devez fournir votre avis d'imposition pour bénéficier d'une subvention. À défaut de ce justificatif, aucune subvention ne sera accordée.

4. RÉDUCTIONS COMPLÉMENTAIRES

Réductions "fratrie" *

- 15 % pour une fratrie de deux enfants inscrits sur la même période de vacances scolaires en 2024.

- 20 % pour une fratrie de trois enfants et plus, inscrits sur la même période de vacances scolaires en 2024.

Les réductions "fratrie" ne s'appliquent pas aux séjours et stages de "soutien scolaire", aux sessions d'orientation, aux catalogues partenaires, aux stages BAFA et conduite et aux journées créatives.

Les réductions "fratries" sont cumulables et réservées aux bénéficiaires salariés actifs.

5. COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Sur apas.asso.fr, pour les bénéficiaires ayant créé leur compte en ligne

En vous connectant à votre espace personnel, vous pouvez réaliser votre réservation en ligne.

En téléchargeant votre avis d'imposition, le tarif prenant en compte votre subvention APAS-BTP s'affichera dans les 48h (jours ouvrés). Seulement pour les séjours éligibles à la vente en ligne.

Par téléphone

Une équipe de conseillers répond à vos questions et effectue votre devis ou réservation au 01 84 990 999 (tapez 4).

Dans nos points de contact

Nous sommes présents dans toute l'Ile-de-France, venez nous rencontrer : Paris 12^e, Le Chesnay (78), Juvisy-sur-Orge (91), Nanterre (92), Bobigny (93), Maisons-Alfort (94) et Cergy (95). Rendez-vous sur www.apas.asso.fr à la rubrique où nous trouver de l'onglet APAS-BTP.

Par email

Remplissez et renvoyez le bulletin de réservation téléchargeable sur apas.asso.fr et transmettez-le par email à resacolos@apas.asso.fr ou à votre point de contact habituel.

Par courrier

Remplissez et renvoyez le bulletin de réservation ci-après à l'adresse suivante : APAS-BTP Centrale de réservation Vacances Jeunes 14-18 rue de la Vanne – CS 40064 – 92541 Montrouge Cedex ou dans votre point de contact habituel (voir coordonnées sur apas.asso.fr).

À transmettre dans les plus brefs délais, quel que soit le mode de réservation :

- le bulletin de réservation Vacances Jeunes, avec signature obligatoire des responsables légaux.
- un acompte de 30 % du montant total de votre séjour + le montant de l'éventuelle assurance par chèque à l'ordre de l'APAS-BTP ou par carte bancaire (sauf pour la réservation en ligne où le paiement s'effectue directement).

La réservation est à payer en totalité si elle est effectuée moins de 35 jours avant la date de départ.

À noter : les chèques-Vacances ne sont pas acceptés pour le règlement de l'acompte. Les chèques ne sont pas acceptés à moins de 15 jours du départ.

- un certificat de non-imposition ou le dernier avis d'imposition pour appliquer le tarif correspondant à votre quotient familial et déterminer le montant de la subvention APAS-BTP. Les personnes vivant maritalement doivent fournir les deux avis d'imposition.
- votre numéro d'identifiant APAS-BTP en cours de validité, à défaut la photocopie du dernier bulletin de salaire de la personne travaillant dans une entreprise adhérente à l'APAS-BTP. Pour les demandeurs d'emploi et les nouveaux retraités, le dernier bulletin de salaire de l'entreprise adhérente à l'APAS-BTP datant de moins d'un an.
- la photocopie du livret de famille si vos ayants droit ne sont pas renseignés sur votre compte APAS-BTP.

Les représentants légaux s'engagent à transmettre dans le mois suivant la réservation le livret du participant et la fiche sanitaire de liaison dûment complétés ainsi que tous les documents à fournir pour le séjour réservé.

6. CONFIRMATION DE SÉJOUR/FACTURE

L'APAS-BTP vous fera parvenir votre confirmation de réservation, ayant valeur de contrat.

Les informations précontractuelles comportent :

1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

- La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;

- Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;

- La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la

catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;

- Les repas fournis ;

- Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

- Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

- Lorsque le bénéficiaire d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;

- Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant et le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite (20 jours avant le début du voyage lorsque celui-ci dépasse 6 jours ; 7 jours avant de 2 à 6 jours ou 48 heures quand le voyage dure moins de 2 jours) pour une éventuelle annulation du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais d'annulation appropriés ou, le cas échéant, de frais d'annulation standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais d'annulation du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

Le contrat comporte en outre :

1° Les exigences particulières du voyageur que le professionnel a acceptées ;

2° Une mention indiquant que le professionnel est responsable de la bonne exécution de tous les services de voyage et qu'il est tenu d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour compris dans le contrat ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un responsable légal ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, les informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur et la personne responsable du séjour doivent être données.

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur.

Les séjours et voyages sont soumis aux présentes conditions particulières de vente.

Le fait de s'inscrire à l'un de nos voyages ou séjours implique (pour l'ensemble des offres APAS-BTP Vacances jeunes) l'acceptation complète des présentes conditions particulières de vente et des conditions générales de vente portant des extraits du code du tourisme relatifs aux forfaits touristiques (ART. R211-3 à R211-11).

à noter : le droit de rétractation du consommateur n'est pas applicable aux contrats portant sur un forfait touristique au sens de l'article L.211-2 du code du tourisme ainsi, que la prestation de services d'hébergement autre que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens : de location de voiture, de restauration ou d'activités de loisirs, qui doivent être fournis à une date ou une période déterminée.

7. COMMENT RÉGLER LE SOLDE DU SÉJOUR ?

Bon d'échange / Convocation départ/retour

7.1 Règlement du solde

Le règlement du solde de votre réservation s'effectue :

- par chèque libellé à l'ordre de l'APAS-BTP, en ayant pris soin de noter au dos votre numéro de dossier, adressé par courrier à APAS-BTP Centrale de réservation Vacances Jeunes - 14-18 rue de la Vanne - CS 40064 - 92541 Montrouge Cedex ou dans votre point de contact habituel (voir coordonnées sur apas.asso.fr)

- par carte bancaire en réglant sur www.apas.asso.fr ou en appelant le 01 84 990 999 (tapez 4).

Le solde du séjour peut être réglé en plusieurs versements selon un échéancier à définir avec l'APAS-BTP (attention : la carte bancaire utilisée doit avoir une validité postérieure d'au moins un mois après la date de départ).

Le paiement doit être effectué au plus tard **35 jours** avant le départ.

Attention, si les règlements ne sont pas effectués dans les délais demandés, nous nous réservons le droit de disposer de vos places. Vous auriez alors à supporter les frais d'annulation correspondants (voir § 19 "Annulation de séjour"), même si le solde n'est pas versé.

7.2 Bon d'échange/convocation départ-retour

Votre dossier soldé, vous recevez, dans la quinzaine de jours avant le départ, une convocation avec toutes les informations sur les lieux et heures de départ et de retour. En cas de non-présence le jour du départ, le participant pourra être amené directement au centre de vacances par un des responsables légaux, à leurs frais exclusifs.

Au retour, le participant doit être repris par son responsable légal ou une personne autorisée, à l'heure et au lieu indiqués.

Exceptionnellement, une demande écrite de reprise anticipée sur le centre, soumise à l'accord de l'APAS-BTP, peut être sollicitée auprès du service Vacances Jeunes. Toute reprise sur le centre, anticipée ou non, est à la charge de la famille qui ne peut prétendre à aucun remboursement.

Exceptionnellement, en fin de séjour, un participant de plus de 15 ans peut rentrer seul à son domicile depuis le lieu parisien d'arrivée, sur demande écrite faite à l'APAS-BTP et validée par le service Vacances Jeunes.

8. CHÈQUES-VACANCES

Les Chèques-Vacances papier émis par l'Agence Nationale du Chèque Vacances (ANCV) sont acceptés pour les séjours en France métropolitaine, dans les Départements et Collectivités territoriales d'Outre-Mer et les pays de l'Union européenne et sont à nous adresser (talon inclus et nom et adresse du titulaire mentionnés sur chaque chèque), en recommandé ou dans l'un de nos points de contact, **uniquement** en paiement du solde du séjour.

Aucun acompte ne peut être réglé en Chèques-Vacances. Si les Chèques-Vacances ne nous parvenaient pas dans les délais mentionnés au § 7.1 (règlement du solde), l'APAS-BTP ne pourrait être tenue pour responsable de leur perte et votre séjour ou voyage serait annulé dans les conditions décrites au § 19 "Annulation de séjour". Les Chèques-Vacances doivent être au nom du bénéficiaire.

9. VACAF/BONS VACANCES

Chaque Caisse d'Allocations Familiales définit ses propres critères d'attribution. À la charge du bénéficiaire de se renseigner du référencement de l'APAS-BTP auprès de sa CAF, de la durée minimale de séjour exigée pour valider les "bons vacances", du type de séjour subventionné et des conditions d'attribution.

10. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET EXIGENCES SANITAIRES / REFUS

Chaque participant à un séjour Vacances Jeunes doit :

- satisfaire aux exigences sanitaires imposées par les services des ministères de la Santé et de la Jeunesse/Sports,
- pouvoir vivre en collectivité et participer aux activités,
- ne présenter aucune contre-indication de santé susceptible de perturber la vie du groupe,
- fournir le livret du participant et la fiche sanitaire de liaison dûment complétés, lisibles et signés par le responsable légal, comportant tous les renseignements utiles, dont les vaccinations obligatoires.

Les centres de vacances proposent des activités physiques ou sportives. Dans certains cas, des attestations sportives, dont le test de capacité nautique sont obligatoires, leur non production peut entraîner l'annulation de l'inscription aux frais de la famille (voir conditions financières d'annulation § 19).

Condition d'âge : les séjours proposés dans le catalogue APAS-BTP Vacances Jeunes accueillent des enfants et jeunes mineurs. Ainsi, tous les adolescents doivent avoir **MOINS DE 18 ANS** pendant tout le séjour, y compris le jour de retour, exception faite de la formation BAFA ouverte aux jeunes de 17 à 21 ans.

Concernant le stage BAFA, il est à noter qu'une fois le cursus de formation débuté, les stagiaires n'auront plus la possibilité de s'inscrire sur un autre séjour de l'offre vacances jeunes, même s'ils sont encore mineurs.

Après étude du dossier, des dérogations peuvent être acceptées pour des séjours hors formations. L'inscription d'un participant pourra être refusée ou annulée pour les motifs suivants :

- participant ayant un traitement médical ou un régime alimentaire particulier incompatible avec la vie en collectivité,
- participant dont le responsable légal, pour des raisons personnelles, philosophiques ou religieuses, n'accepte pas de signer le "livret sanitaire" et refuse ainsi l'autorisation donnée à l'APAS-BTP de prendre toute mesure médicale et/ou chirurgicale (interventions, transfusions sanguines...) pour préserver la santé du participant,
- participant atteint d'une maladie contagieuse ou d'une maladie parasitaire décelable,
- participant ne respectant pas les règles des protocoles sanitaires des pouvoirs publics et/ou de l'organisateur du séjour.
- participant PMR pour lequel un dossier n'a pas été constitué au préalable. Cependant les participants en situation de handicap dont le handicap est compatible avec le fonctionnement du séjour peuvent être accueillis après accord préalable du service Vacances Jeunes APAS-BTP,
- participant pour lequel, malgré les rappels, les documents, certificats médicaux, attestations sportives n'auraient pas été envoyés à temps,
- participant ayant posé des problèmes de comportement incompatibles avec la vie en collectivité,
- participant dont le responsable légal n'a pas soldé le séjour avant le départ.

11. COMPORTEMENT DES PARTICIPANTS/RENOVI ÉVENTUEL

Comme indiqué dans la Charte d'engagement, consultable sur www.apas.asso.fr, tout participant dont le comportement serait incompatible avec la vie collective serait renvoyé à son domicile. Exemples de comportements incompatibles avec la vie collective : commettre des délits réprimés par la loi, usage de stupéfiants, vol, attentat à la pudeur, violence physique, racket, harcèlement moral, harcèlement via les réseaux sociaux, etc. La conduite d'un participant peut aussi poser problème sans pour autant justifier le renvoi. Le responsable légal sera prévenu et les mesures disciplinaires adaptées seront mises en place. Exemples de conduite problématique : injures, violence verbale, nervosité extrême, désobéissance, refus de s'intégrer à la vie du groupe, etc.

En cas de renvoi, les frais de retour au domicile, y compris ceux de l'accompagnateur, sont à la charge du responsable légal. Aucun remboursement de séjour, y compris partiel, ne sera effectué.

12. FRAIS MÉDICAUX

Les frais consécutifs à une consultation médicale (avec ou sans prescription de médicaments), à un accident, à une hospitalisation sont avancés par l'organisateur du séjour. Le remboursement de cette avance sera demandé aux responsables légaux de l'enfant après le retour. Une fois le remboursement perçu, l'APAS-BTP ou le partenaire organisateur fournira les feuilles de soins de la Sécurité sociale ainsi que les factures correspondantes aux divers soins afin que le responsable légal puisse se faire rembourser. Aucune dérogation à la règle ne sera admise. Les responsables légaux acceptent par avance qu'en cas d'urgence, les dispositions appropriées (hospitalisation, intervention chirurgicale, etc.) puissent être prises par l'organisateur.

13. DROIT À L'IMAGE

L'inscription à un séjour contient une demande d'autorisation de cession de droit à l'image par les participants, ou leur responsable légal dans le cas de mineurs. L'autorisation de cession impliquera l'acceptation de l'utilisation par l'APAS-BTP et ses partenaires organisateurs, à titre gratuit, de photographies et vidéos prises au cours du séjour sur les supports de communication. Vous pouvez obtenir le retrait de ces images dans les cas prévus par la loi (atteinte à la vie privée, diffusion non conforme à la cession, etc.).

L'APAS-BTP et ses partenaires organisateurs ne peuvent être tenus responsables des photos ou vidéos prises par les participants eux-mêmes avec leur propre matériel appareil photo, téléphone portable, ou tout autre appareil permettant la prise et la diffusion d'images.

14. PRESTATIONS

14.1 Informations

Les descriptions concernant les séjours labellisés  sont rédigées de bonne foi par les services chargés de la "production vacances" en fonction des informations connues au moment de la rédaction des textes.

Les descriptions des séjours partenaires sont fournies de bonne foi, selon les indications de nos prestataires et avec leur accord. L'APAS-BTP décline toute responsabilité dans le cas où les descriptions fournies seraient erronées.

Les photos illustrant la présente brochure ne sont pas contractuelles et n'engagent pas la responsabilité de l'APAS-BTP.

14.2 Activités

Les activités annoncées dans la description des séjours sont données à titre indicatif. Elles ne sont pas exhaustives. D'autres activités peuvent être mises en place. L'APAS-BTP peut être amenée à remplacer ou à supprimer des activités, pour des raisons non prévisibles et non surmontables au moment de l'élaboration du contenu des séjours, ou en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables. Dans ce cas, l'APAS-BTP mettra tout en oeuvre pour organiser des activités de remplacement adaptées à l'âge des participants concernés. Ce changement de contenu du séjour ne peut donner lieu à aucun versement d'indemnité compensatrice, et à aucun remboursement.

Les conditions météorologiques peuvent contraindre à modifier le déroulement du séjour.

14.3 Moyen de transport

Sauf mention contraire, le transport est inclus, au départ de Paris. Celui-ci est également subventionné. Le mode de transport et le trajet mentionnés pour accéder au centre de vacances sont donnés à titre indicatif.

Un changement de moyen de transport et d'horaire de départ et d'arrivée peut intervenir en cas de raisons non prévisibles et non surmontables, en cas de force majeure, en application de consignes de sécurité ou pour des raisons d'organisation. Tout changement ne donnera lieu à aucune facturation complémentaire, ni à aucun remboursement.

14.4 Effectifs

Lorsque des effectifs sont indiqués, ceux-ci sont donnés à titre indicatif.

15. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES

15.1 Séjours et circuits à l'étranger

Chaque voyage ou séjour à l'étranger nécessite que les participants se reportent aux indications mentionnées sur le programme détaillé décrit dans le catalogue et dans le carnet de voyage/convocation qui est remis.

Ces indications sont applicables aux ressortissants français. Elles sont données à titre indicatif.

Les responsables légaux d'enfants, non titulaires de la nationalité française doivent se renseigner auprès de leur consulat en précisant le ou les pays où ces derniers vont séjourner et le cas échéant le pays d'escale.

De plus, les formalités consulaires et sanitaires en vigueur au moment de l'inscription sont susceptibles de modifications sans préavis par les autorités du pays concerné. Ces modifications sont susceptibles d'engendrer des frais complémentaires à la vie, sauf mention contraire, seraient à la charge du bénéficiaire.

Chaque participant doit vérifier qu'il est bien en possession de l'ensemble des documents obligatoires au moment du départ.

L'observation de la réglementation locale expose le participant au risque de ne pas pouvoir franchir la frontière. La responsabilité de l'APAS-BTP ne pourrait alors être engagée de ce fait et aucun remboursement du séjour ou voyage concerné ne pourra être obtenu.

Attention : pour être valable, une carte nationale d'identité doit avoir été délivrée il y a moins de 10 ans et un passeport moins de 5 ans au moment de la réalisation du voyage ou séjour (www.apas.asso.fr).

Pour toute information : www.diplomatie.gouv.fr espace "conseil aux voyageurs".

Convocation de départ : Voir § 7.2

15.2 Séjours en France

Des formalités sanitaires sont également susceptibles de modifications pour des séjours en France, selon la situation.

16. MODIFICATION/SUPPRESSION / REPORT

Des modifications mineures pourront être apportées avant le début du séjour ou du voyage, aux caractéristiques principales, prix, modalités de paiement, nombre de personnes et résolution du contrat. L'APAS-BTP vous en informera, et vous devrez prendre position. Dans le cas où l'APAS-BTP, en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables (en particulier en cas d'événement non prévisible et non surmontable, circonstances exceptionnelles et inévitables, raison tenant à la sécurité des voyageurs, insuffisance du nombre de participants pour certains types de séjours, ne pourrait donner suite à sa proposition de séjour ou voyage, elle mettrait tout en oeuvre pour proposer un report sur un autre centre ou destination et vous en informerai au moins 21 jours avant la date prévue de départ. Ce délai est de 7 jours pour les prestations à la journée. Dans l'hypothèse où vous refuseriez la proposition de l'APAS-BTP, la totalité des sommes versées vous serait remboursée et les dispositions prévues aux articles R 211-9 et R 211-10 du Code du tourisme s'appliqueraient.

L'acceptation d'un changement implique le renoncement à toute réclamation, les sommes versées étant reportées sur le nouveau séjour ou voyage retenu.

17. TARIFS

Les tarifs publiés sont établis suivant les conditions économiques en vigueur au moment de l'élaboration de la présente brochure. Toute modification de ces conditions économiques est donc de nature à entraîner une modification des prix.

L'APAS-BTP peut réviser les prix, tant à la hausse qu'à la baisse, en cas :

- d'évolution du prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie,
- ou de variation des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes telles que taxes d'atterrissage, d'embarquement ou de débarquement dans les ports et aéroports,
- ou de variation du cours des devises et des taux de change,
- ou de toute augmentation imprévisible des prestations
- ou, pour les pays de l'Union européenne appartenant à la zone euro, en cas de changement de régime de TVA.

Les participants en seraient informés au minimum 20 jours avant la date de départ.

Pour certains circuits ou séjours, les prix sont donnés avec une mention (base) du nombre minimum de participants pour lequel ce prix est valable. Dans l'éventualité où ce nombre minimum ne serait pas atteint, l'APAS-BTP se garde le droit d'exiger un supplément ou d'annuler le voyage, les participants en seront informés au minimum 21 jours avant la date de départ.

Les prix sont calculés de façon forfaitaire et basés sur un certain nombre de nuits. Si, en raison des horaires imposés par les transporteurs, la première et/ou la dernière nuits se trouvaient écourtées voire annulées, aucune révision du prix ne pourrait avoir lieu.

Les frais de délivrance des passeports, des certificats de vaccination, de visa et les dépenses personnelles, ne sont pas inclus dans nos forfaits (sauf mention).

Les tarifs mentionnés dans la brochure sont normalement fixés pour l'ensemble de la saison. Néanmoins, avant toute inscription, veuillez consulter l'erratum et les tarifs en vigueur au jour de l'envoi de l'inscription sur www.apas.asso.fr.

18. MODIFICATION de séjour ou annulation partielle à l'initiative de l'intéressé

Vous pourrez modifier ou annuler partiellement votre inscription uniquement par écrit auprès de APAS-BTP, Centrale de réservation - 14-18 rue de la Vanne - CS 40064 - 92541 Montrouge Cedex ou à l'adresse email resacolos@apas.asso.fr. La date de prise en compte correspond à la date de réception du courrier ou mail par notre service (jours ouvrés et heures d'ouverture de la réservation vacances).

Aucune modification ne pourra être prise en compte si elle intervient moins de 45 jours avant la date de départ.

Toute modification de l'inscription d'origine demandée plus de 45 jours avant le départ, dans la mesure où elle s'avère possible, entraîne la facturation de 15 € de frais supplémentaires par dossier. Cette disposition vaut quelle que soit la modification concernée. Dans le cas où la modification ne peut être accordée :

- soit vous maintenez le séjour prévu initialement
- soit vous annulez ce séjour, selon les clauses d'annulations prévues au paragraphe suivant.

Toute modification de séjour sera considérée comme une annulation et entraînera les mêmes frais.

Dans tous les cas, tout séjour en cours interrompu ou toute prestation non utilisée du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement.

19. ANNULATION de séjour à l'initiative de l'intéressé, ou non présentation le jour du départ

Vous devez signifier votre annulation uniquement par écrit à APAS-BTP, Centrale de réservation - 14-18 rue de la Vanne - CS 40064 - 92541 Montrouge Cedex ou à l'adresse email resacolos@apas.asso.fr. La date de prise en compte correspond à la date de réception du courrier ou mail (jours ouvrés et heures d'ouverture de la réservation vacances) par notre service.

Vous devrez régler intégralement les frais d'annulation suivant le barème ci-dessous même si votre séjour n'est pas soldé (fournir un RIB si un remboursement doit être effectué après compensation).

Avant la date de début du séjour	Frais d'annulation : % tarif avant subvention
A 60 jours ou plus	5 %*
Entre 59 jours à 45 jours	10 %*
Entre 44 jours à 30 jours	25 %*
Entre 29 jours à 11 jours	50 %*
A 10 jours et moins	100 %*

* Les frais de dossier et éventuellement d'adhésion sont dus même en cas d'annulation.

L'assurance annulation de séjour est conseillée et vous pouvez souscrire celle proposée par l'APAS-BTP pour les séjours en France ou à l'étranger.

Dans l'éventualité où l'APAS-BTP aurait eu à engager pour votre réservation des sommes supérieures à celles qui vous auraient été réclamées, elle en exigerait l'intégralité du règlement.

Le prix du voyage ne peut en aucun cas être remboursé lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans le carnet de voyage ou encore en cas de non-présentation des documents obligatoires (passeports, visas, certificats de vaccinations ...) et qu'il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée, sauf cas de force majeure.

Outre les frais d'annulation, les frais de visa, les taxes d'aéroport, le montant de l'assurance annulation, les frais de dossier et d'adhésion sont retenus en cas d'annulation. Les frais d'annulation sont calculés sur le tarif de base du séjour hors "subvention APAS-BTP".

20. ASSURANCES

20.1 Assurance "responsabilité civile" de l'APAS-BTP

L'APAS-BTP a souscrit une assurance garantissant sa "responsabilité civile professionnelle", conformément à la loi n° 92 645 du 13/7/92.

20.2 Assurance "assistance-rapatriement"

L'APAS-BTP a souscrit une assurance "assistance-rapatriement" pour les séjours dont elle est l'organisateur auprès d'ASSURINCO - Service Indemnisation. 122 Bis Quai de Tounis BP90932, 31009 Toulouse.

Nos partenaires ont également souscrit une assurance "assistance-rapatriement".

20.3 Assurance voyage multirisque (annulation - bagages - départ manqué- frais interruption de séjour)

(en option, à souscrire impérativement au moment de la réservation au séjour ou voyage).

L'APAS-BTP a souscrit un contrat optionnel auprès de ASSURINCO

122 bis quai de Tournis - 31000 TOULOUSE.

Résumé non contractuel des garanties (conditions remises sur demande et consultables sur www.apas.asso.fr).

- **Annulation** : remboursement des frais d'annulation pour motifs médicaux (décès, accident corporel grave, maladie grave de l'assuré ou de l'un des membres de sa famille), administratifs ou professionnels (convocation jury d'assises, licenciement économique, obtention d'un emploi ou stage rémunéré, mutation professionnelle, suppression ou modification des dates de congés) et vol des papiers. Pas de franchise.

- **Interruption** : remboursement au prorata temporis des prestations terrestres non consommées en cas d'interruption pour l'un des motifs énumérés au contrat. Pas de franchise.

- **Bagages** : capital de 1 500 € en cas de vol ou destruction partielle/ totale : franchise de 50 €/pers. Indemnité de 150 €/pers. en cas de retard de livraison de + de 24 h (hors vol retour).

NB. Les frais de dossier, la prime d'assurance, les frais de visa ne sont pas pris en compte dans l'indemnisation.

Montant de la prime : 1,5 % du montant total du séjour ou voyage (subvention APAS-BTP non déduite et hors frais de dossier et hausses non connues à la réservation).

Le montant total de la prime est à régler au moment de la réservation.

20.4 Assurance Voyage Multirisque avec Extension épidémie ou pandémie

(en option, à souscrire impérativement au moment de la réservation au séjour ou voyage).

L'APAS-BTP a souscrit un contrat optionnel Assurance Voyage Multirisque n° 7218 auprès de Assurinco 122 bis, quai de Tounis - 31000 Toulouse. Résumé non contractuel des garanties (conditions remises sur demande et consultables sur www.apas.asso.fr).

20.4.1 Annulation : pour motif médical y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou pandémie ; pour refus d'embarquement suite à une prise de température ; pour causes dénommées.

20.4.2 Départ manqué

20.4.3 Bagages

20.4.4 Frais d'interruption de séjours

20.4.5 Responsabilité Civile Vie Privée

Montant de la prime : 1,92 % du montant total du séjour ou voyage (subvention APAS-BTP non déduite et hors frais de dossier et hausses non connues à la réservation).

Le montant total de la prime est à régler au moment de la réservation.

En cas d'annulation, aviser immédiatement l'APAS-BTP de l'annulation de votre séjour ou voyage par écrit à l'adresse APAS-BTP, Centrale de réservation - 14-18 rue de la Vanne - CS 40064 - 92541 Montrouge Cedex ou à l'adresse email resacolos@apas.asso.fr et sur la plateforme <https://sinistre.assurinco.com/>

Pour les autres motifs, vous devez déclarer le sinistre auprès d'ASSURINCO, dans les 5 jours ouvrés suivant l'événement sur la plateforme <https://sinistre.assurinco.com/> où vous accéderez également au suivi de votre dossier.

20.5 Assurance «garantie maintien du prix»

(en option, à souscrire impérativement au moment de l'inscription au séjour ou voyage, avec l'assurance voyage multirisque) L'APAS-BTP a souscrit un contrat optionnel rattaché au contrat n° 4826 et 7218 auprès d'ASSURINCO. Résumé non contractuel des garanties (conditions remises sur demande et consultables sur www.apas.asso.fr)

En cas de révision du prix du voyage entre la date de réservation et la date de règlement du solde, est garanti (dans la limite prévue au contrat) le remboursement des coûts supplémentaires résultant d'une hausse due :

- à l'augmentation du transport lié à la hausse du carburant imposée par les transporteurs
- à la variation des taxes aéroportuaires ou portuaires
- à la variation du cours des devises.

La garantie n'est acquise que pour les facturations intervenant plus de 20 jours avant le départ.

Seuil de déclenchement : 10 €/personne, remboursement maximum de 300 €/personne.

Maximum de 2 000 €/événement.

Montant de la prime : 5 €/personne.

En cas de révision de prix : déclaration à faire sur le site auprès d'ASSURINCO, adresser les justificatifs par courrier à la compagnie d'assurances (1. copie du bulletin de réservation. 2. copie de la lettre recommandée ou de la facture notifiant la révision du prix. 3. facture acquittée. 4. un R.I.B).

NB. Cette assurance doit être souscrite obligatoirement avec l'assurance voyage multirisque-bagages et ne peut donc être souscrite seule.

21. RÉCLAMATION/APRÈS-VENTE

Conformément à l'article L.211-16 du code du tourisme, en cours de voyage, si vous constatez la non-conformité d'une prestation incluse dans votre contrat, nous vous invitons à nous informer ou à informer l'organisateur sur place dans les meilleurs délais.

La réclamation doit être adressée au maximum dans un délai d'un mois après la fin de séjour à l'APAS-BTP Service qualité 14-18 rue de la Vanne - CS 40064 - 92541 Montrouge Cedex ou par email : servicequalite@apas.asso.fr.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours à compter de la date de réception de la réclamation par l'APAS-BTP ou l'organisateur, le voyageur pourra saisir le Médiateur du tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site www.mtv.travel.

Le cas échéant, le voyageur peut également saisir la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n°524/2013 du Parlement européen et du Conseil (<https://webgate.ec.europa.eu/odr>)

22. TRAITEMENT DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le suivi des ventes donne lieu à un traitement de données à caractère personnel des Bénéficiaires ayant rempli le bulletin de réservation Vacances Jeunes. Les données personnelles recueillies par l'APAS-BTP sont destinées à un traitement interne. L'APAS-BTP est autorisée par les Bénéficiaires à les conserver et à les utiliser, ainsi qu'à les communiquer à des sociétés tierces partenaires ou des sous-traitants (pouvant s'opérer en dehors de l'Union Européenne) exclusivement pour les besoins de gestion du contrat. Ces données sont utilisées aux fins de suivi des réservations, de la facturation, du recouvrement, de la mise en oeuvre de la garantie et de l'information des bénéficiaires sur les prestations APAS-BTP. L'APAS-BTP s'engage à traiter ces données personnelles dans le respect de la réglementation applicable en matière de Données personnelles et en particulier le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des Données personnelles et de la libre circulation des données, ainsi que la Loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles ("Réglementation sur les Données Personnelles"). Les personnes concernées bénéficient ainsi d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données les concernant. Elles bénéficient également d'un droit à la portabilité des données et un droit à la limitation du traitement.

Pour exercer ces droits et en savoir plus sur la manière dont l'APAS-BTP traite les données personnelles, les personnes concernées peuvent contacter l'APAS-BTP à l'adresse suivante : Service Adhésions - 14-18 rue de la Vanne - CS 40064 - 92541 Montrouge Cedex ou par email à par email à [par email à par email à contactdonneespersonnelles@apas.asso.fr](mailto:contactdonneespersonnelles@apas.asso.fr)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions ont pour objet d'informer le bénéficiaire sur les conditions dans lesquelles il pourra effectuer la réservation des vacances auprès de l'APAS-BTP ou en partenariat en France, et à l'étranger grâce à des accords passés avec des prestataires renommés. Les conditions générales de vente sont soumises au Code de Tourisme tel que modifié par le décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1717 du 20 décembre 2017 portant transposition de la directive (UE) 2015/2302 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées. Seul l'APAS-BTP, titulaire du numéro d'immatriculation I07510023 délivré par ATOUR France, est habilité à vendre les prestations proposées dans la présente brochure. Nos conditions de vente sont portées à la connaissance de l'agent avant la signature du contrat de voyage et constituent une partie de l'information préalable visée à l'article R.211-4 du Code du Tourisme. Cette information peut être modifiée quant au prix, aux conditions d'annulation, aux conditions de transport et au déroulement du séjour et de l'hébergement et le bénéficiaire en sera informé avant la validation de son inscription.

Les conditions de vente sont soumises aux articles R211-3 à R-211-11 du code du tourisme relatif à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours, modifié par le décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017, en vigueur au 1^{er} juillet 2018. Conformément aux dispositions de l'article L211-7 du code du tourisme, les dispositions des articles publiés ci-dessous s'appliquent aux prestations mentionnées aux 1^{er} et 2^o du I de l'article L.211-1 et à l'article L.211-4.

Toutefois, elles ne s'appliquent aux opérations touristiques que lorsque celles-ci entrent dans le cadre d'un forfait touristique tel que défini au II de l'article L.211-2 :

1^o La réservation et la vente de titres de transport aérien ou d'autres titres de transport sur ligne régulière ;

2^o La location de meublés saisonniers, qui demeurent régis par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 précitée et par les textes pris pour son application.

II- Elles ne s'appliquent pas aux services de voyage et forfaits touristiques vendus dans le cadre d'une convention générale conclue pour le voyage d'affaires.

SECTION 2 : CONTRAT DE VENTE DE VOYAGES ET DE SÉJOURS.

Article R211-3

Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L.211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section

Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1125 à 1127-6, 1176 et 1177 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L.141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R.211-2

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1^o Les caractéristiques principales des services de voyage :

a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;

b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;

d) Les repas fournis ;

e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

g) Lorsque le bénéficiaire d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2^o La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3^o Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4^o Les modalités de paiement, y compris le montant et le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5^o Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L.211-4 précédant le début du voyage ou du séjour pour une

éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6^o Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7^o Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L.211-4 ;

8^o Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2^o du A du II de l'article L.211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances.

Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R211-5

Les informations mentionnées aux 1^o, 3^o, 4^o, 5^o et 7^o de l'article R.211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L.211-9.

Article R211-6

Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R211-4, les informations suivantes :

1^o Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2^o Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L.211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L.211-17-1 ;

3^o Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4^o Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5^o Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L.211-6 ;

6^o Lorsque des mineurs, non accompagnés par un responsable légal ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7^o Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8^o Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L.211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2^o du A du II de l'article L.211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait.

Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur.

Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1^o à 8^o.

Article R211-7

Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1^o de l'article R.211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

1^o Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2^o Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3^o Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4^o S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix. Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L.211-17.

Article R211-10

L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L.211-14 ou, au titre du I de l'article L.211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L.211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R211-11

L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L.211-17-1 consiste notamment :

1^o A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;

2^o A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

Réserver un séjour APAS-BTP

COMMENT RÉSERVER

1. Sur apas.asso.fr

Connectez vous à votre espace personnel, et vous pourrez réaliser votre réservation en ligne (pour les séjours éligibles).

Si votre compte n'est pas à jour, renseignez vos ayants droit, téléchargez votre livret de famille ainsi que votre dernier avis d'imposition. Le tarif prenant en compte votre réduction APAS-BTP s'affichera sous 48h.

Consultez ensuite toutes nos offres et choisissez le séjour parfait pour votre enfant.

2. Par téléphone

Une équipe de conseillers répond à vos questions et effectue votre réservation au **01 84 990 999** (tapez 4) du lundi au vendredi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

3. Dans nos points de contact

Nous sommes présents dans toute l'Île-de-France, venez nous rencontrer : Paris 12e, Le Chesnay (78), Juvisy-sur-Orge (91), Nanterre (92), Bobigny (93), Maisons-Alfort (94) et Cergy (95).

4. Par email

Remplissez le bulletin de réservation téléchargeable sur apas.asso.fr et transmettez-le par email à resacolos@apas.asso.fr ou à votre point de contact habituel (voir coordonnées sur www.apas.asso.fr, rubrique Où nous trouver).

5. Par courrier

Remplissez et envoyez le bulletin de réservation ci-après à l'adresse suivante :

APAS-BTP
Centrale de réservation Vacances Jeunes
14-18 rue de la Vanne
CS 40064
92541 Montrouge Cedex
ou dans l'un de nos points de contact

QUELS DOCUMENTS JOINDRE ?

1. Le bulletin de réservation (que vous trouverez dans ce catalogue ou téléchargeable en ligne), signé et daté avec, votre identifiant APAS-BTP, ou la photocopie de votre dernier bulletin de salaire.
2. Votre dernier avis d'imposition. Pour les concubins, joindre les 2 avis. À défaut, aucune subvention ne sera accordé.
3. La photocopie de votre livret de famille, si vos enfants ne sont pas encore renseignés dans votre compte en ligne.
4. L'acompte de 30 % (règlement de la totalité du séjour si votre réservation est effectuée moins de 35 jours avant le départ) et la totalité de la prime d'assurance. L'acompte est encaissé lors de la réservation. Vous avez la possibilité d'échelonner le règlement du solde, par prélèvements mensuels sans frais (CB valide 1 mois après le départ minimum). La réservation doit être soldée en totalité 35 jours avant le départ.

IMPORTANT !

Les informations figurant sur le bulletin de réservation doivent correspondre à la pièce d'identité du participant à la colonie. Une erreur dans l'orthographe d'un nom peut suffire à bloquer le départ de votre enfant et occasionner des frais supplémentaires. Les numéros de téléphone portable et adresses email sont obligatoires afin que nous puissions vous joindre et vous envoyer les documents de votre réservation.

COMMENT RÉGLER ?

 Par carte bancaire sur apas.asso.fr

 Par téléphone au **01 84 990 999** (tapez 4)

 Par chèque

Il doit être au nom du titulaire de l'identifiant APAS-BTP ou de l'ayant droit. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'APAS-BTP.

Par Chèques-Vacances

Pour les séjours en France métropolitaine, dans les Départements et Collectivités d'Outre-Mer et les pays de l'Union européenne, les Chèques-Vacances papier sont acceptés pour le règlement du solde (mais pas de l'acompte) s'ils sont libellés au nom et adresse du bénéficiaire APAS-BTP.

En cas de perte, l'APAS-BTP se dégage de toute responsabilité. Nous vous conseillons de nous les adresser en courrier recommandé A/R ou de les déposer dans l'un de nos points de contact.

Labellisation VACAF

Certains de nos séjours sont éligibles à l'aide de la CAF. Fournissez-nous votre numéro d'allocataire et le bon Vacaf transmis par l'organisme.

COMMENT S'ASSURER ?

Les assurances suivantes sont proposées en option et peuvent se cumuler :

1. Assurance Voyage Multirisque : remboursement des frais d'annulation, d'interruption, de garantie vol ou destruction de bagages... selon les conditions générales et particulières de vente pages 57 à 60 et sur www.apas.asso.fr/vacances/assurances.
Montant de la prime 1,50 % du montant total du séjour, hors subvention.

2. Assurance Voyage Multirisque avec Extension épidémie ou pandémie : en plus des garanties de l'assurance voyage multirisque, remboursement des frais d'annulation et d'interruption pour motif médical y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou pandémie ; selon conditions générales et particulières de vente pages 57 à 60 et sur www.apas.asso.fr/vacances/assurances.
Montant de la prime 1,92 % du montant total du séjour, hors subvention.

3. Garantie maintien des prix : remboursement des coûts supplémentaires résultants de hausses (carburant, taxes, devises). Selon conditions générales et particulières de vente pages 57 à 60 et sur www.apas.asso.fr/vacances/assurances.
Montant de la prime : 5€/personne.

IMPORTANT !

Toutes les assurances doivent impérativement être souscrites au moment de la réservation de la colonie vacances jeunes. En cas d'annulation, vous devez immédiatement en aviser l'APAS-BTP par écrit à l'adresse :
APAS-BTP Centrale de réservation Vacances Jeunes - 14-18 rue de la Vanne - CS 40064 - 92541 Montrouge Cedex ou par e-mail à resacolos@apas.asso.fr et sur la plateforme <https://sinistre.assurinco.com/>

LIVRET DU PARTICIPANT

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour les séjours équitatation - niveau :

Pour les séjours linguistiques : classe, année d'étude : niveau : faible moyen bon

Pour les séjours sports d'hiver : ski surf débutant moyen confirmé

Séjours déjà effectués avec l'APAS-BTP :

POUR TOUS LES SÉJOURS : se référer à la page catalogue pour connaître toutes les formalités liées au séjour réservé (test de capacité nautique, autorisation à la pratique de la plongée...).

POUR LES SÉJOURS À L'ÉTRANGER ET DANS LES DOM : le participant devra être en possession à minima d'une Carte Nationale d'Identité ou d'un passeport en cours de validité, de la carte européenne d'assurance maladie (pour les séjours en Union Européenne) et d'une autorisation de sortie du territoire (cerfa 15646*1). Se référer à la page catalogue pour connaître toutes les formalités liées au séjour réservé. Pour les participants non titulaires de la nationalité française, se renseigner auprès de leur consulat.

AUTORISATION PARENTALE D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UN ENFANT MINEUR

INFORMATION OBLIGATOIRE POUR TOUTE INSCRIPTION

CONSENTEMENT ET AUTORISATION NÉCESSAIRES DANS LE CADRE DES SÉJOURS DE VACANCES ET AUTRES PRESTATIONS PROPOSÉES PAR L'APAS-BTP AUX ENFANTS ET JEUNES DE 4 À 17 ANS.

Je soussigné(e)

atteste être détenteur de l'autorité parentale de mon enfant

et autorise l'APAS-BTP et ses partenaires organisateurs, à utiliser les images réalisées par l'APAS-BTP et ses partenaires organisateurs.

Les photographies seront prises soit par l'APAS-BTP, soit par les organisateurs partenaires. La présente autorisation comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images (sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques) sur différents supports (blogs de séjours, sites internet, catalogues, réseaux sociaux, newsletters, affichages promotionnels), pour des communications commerciales et non commerciales, pour le monde entier et pour une durée de 3 ans.

À noter que sans cette autorisation, il n'y aura pas de photos de votre enfant sur le blog du séjour.

La diffusion de l'image du mineur que vous représentez sera réalisée sous l'autorité de l'APAS-BTP. L'APAS-BTP exercera les droits de diffusion acquis par le présent document et attachés à l'image du mineur. L'APAS-BTP s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Elle s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-dessus, de l'image du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

La diffusion de l'image du mineur ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour l'utilisation de son image :

OUI NON

DATE : / /

SIGNATURE : (précédée de la mention lu et approuvé)

LIVRET DU PARTICIPANT

PHOTO OBLIGATOIRE

Livret du participant et fiche sanitaire à compléter le plus lisiblement possible. Documents téléchargeables sur notre site rubrique APAS-BTP/télécharger documents.

CADRE RÉSERVÉ À L'APAS-BTP

Centre APAS-BTP ou nom du partenaire :

Nom du séjour :

Dates du séjour : du / / au / /

Numéro de dossier VJ : | | | | | | | | | |

Suivi par l'agence : 75 78 91 92 93 94 95 CENTRALE DE RÉSERVATION MONTROUGE

LE PARTICIPANT

Nom :

Prénom : Filles Garçon

Date de naissance : / / Âge le jour du départ : ans

REPRÉSENTANT(E) LÉGAL(E)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. représentant(e) légal(e) 1 : | | | | | | | | | |

Portable : | | | | | | | | | | Domicile ou pro : | | | | | | | | | |

Tél. représentant(e) légal(e) 2 : | | | | | | | | | |

Portable : | | | | | | | | | | Domicile ou pro : | | | | | | | | | |

Situation du/des parents : célibataire en union libre/pacsés/mariés séparés/divorcés veuf/veuve

Numéro de Sécurité sociale : | | | | | | | | | |

Email pour envoi d'informations :

OBLIGATOIRE. EN CAS DE RESPONSABLES LÉGAUX NON JOIGNABLES, PERSONNE À PRÉVENIR PENDANT LE SÉJOUR : lien de parenté

Nom : | | | | | | | | | | Téléphone : | | | | | | | | | |

Cette fiche a été conçue pour recueillir les renseignements médicaux qui pourront être utiles pendant le séjour de votre enfant. Elle vous sera rendue à la fin du séjour.

NOM DU PARTICIPANT :

PRÉNOM DU PARTICIPANT :

Date de naissance : / / Lieu de de naissance :

Taille : Poids : Pointure :

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

DT POLIO, date du dernier rappel

Joindre **IMPÉRATIVEMENT** la copie de la page DTP du carnet de santé (uniquement celle-ci).

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

SCARLATINE

RUBÉOLE

VARICELLE

OTITE

OREILLONS

ROUGEOLE

COQUELUCHE

ANGINE

Autres :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Médecin traitant :

Ville : Tél. :

Votre enfant est-il propre la nuit ? oui occasionnellement non

(merci de préciser le nécessaire si besoin : alèse + couches)

Votre enfant porte-t-il des lunettes, prothèses dentaires ou auditives ? oui non

Si oui, précisez :

RÉGIME

Votre enfant a-t-il un régime particulier ? oui non

Si oui : allergie alimentaire intolérance alimentaire autres

Précisez le régime :

SANTÉ

Votre enfant a-t-il une allergie (autre qu'alimentaire) ? oui avec traitement oui sans traitement non

Si oui, laquelle et traitement :

Votre enfant a-t-il de l'asthme ? oui avec traitement oui sans traitement non

Votre enfant a-t-il un problème de santé ? oui non

Si oui, lequel :

Au départ du séjour, si votre enfant suit un traitement, joindre la photocopie de l'ordonnance et les médicaments prescrits, marqués au nom de l'enfant et dans leurs emballages d'origine. Merci de joindre le protocole individuel s'il est mis en place. **SANS ORDONNANCE, AUCUN TRAITEMENT NE POURRA ÊTRE ADMINISTRÉ.**

Votre enfant a-t-il un handicap ou un problème de comportement à prendre en compte pour son accueil ? oui non

Si oui, lequel :

Je soussigné(e).....

Responsable légal(e) de l'enfant.....

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, transfusions sanguines) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

DATE : / /

SIGNATURE :
(précédée de la mention
lu et approuvé)

Retrouvez toutes nos offres !

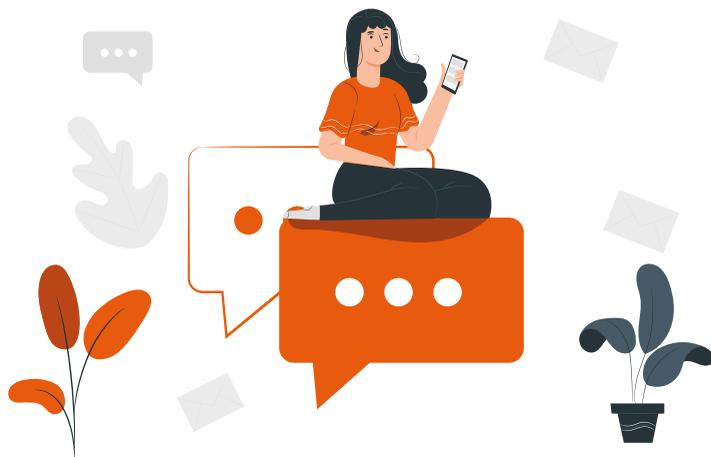
Tous nos séjours pour enfants et jeunes
et nos offres de dernière minute.

scannez-moi !



Nos journées récréatives dont celle au
Village Nature le mardi 16 avril 2024

scannez-moi !



En nous suivant sur
les réseaux

 apasbtpasso

 apasbtp

 apasbtp

 apas-btp



Dans notre catalogue
adultes et familles

De nombreux séjours

- En France et à l'étranger
- À la montagne, à la mer à la campagne,
- En location, en pension, en hôtel-club, ...

DÉCOUVREZ TOUS LES SERVICES ET AVANTAGES QUI VOUS SONT RÉSERVÉS !



L'APAS-BTP est à vos côtés,
POUR VOUS ACCOMPAGNER
Vous et votre famille



TOUTES LES AIDES POUR
VIVRE MIEUX
AU QUOTIDIEN



TOUTES LES BONNES
IDÉES POUR VOTRE
TEMPS LIBRE



TOUS LES
SOINS ADAPTÉS
AU BTP

NOS CONSEILLERS SONT À VOTRE ÉCOUTE

01 84 990 990
www.apas.asso.fr

 apasbtpasso
 apasbtp
 apasbtp
 apas-btp



ET PROCHES DE VOUS !



 52, avenue du Gén. Michel Bizot
75012 Paris

 29, rue de Paris
93000 Bobigny

 24, rue Guilloteaux Vatel
78150 Le Chesnay-Rocquencourt

 31, cours de Juillottes
94700 Maisons-Alfort

 72, rue Jean Argeliès
91260 Juvisy-sur-Orge

 30, rue Francis Combe
95000 Cergy

 27-31, rue d'Arras
92000 Nanterre